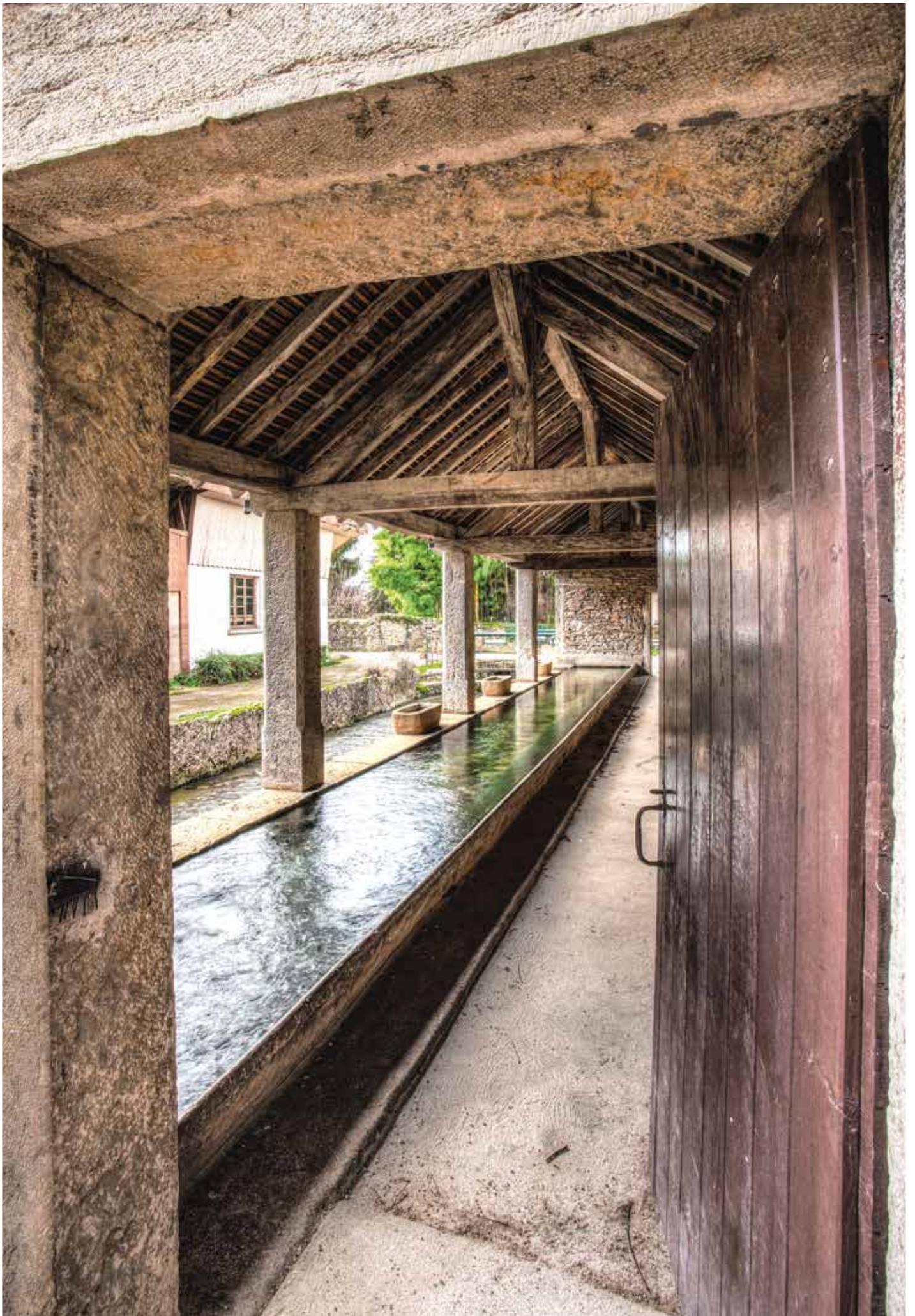


Le Balmolan 2022



Chères Balmolanes, chers Balmolans, Chèr(e)s ami(e)s

À l'occasion de ce nouveau Balmolan, je vous présente mes vœux les plus sincères, de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite dans vos projets personnels, professionnels et associatifs. Je vous souhaite une année la plus apaisée possible.

À l'heure où ces mots sont écrits, la situation sanitaire est loin d'être sous contrôle. Certains événements ne pourront encore se tenir, à l'instar des vœux de la municipalité, pour la 2e année consécutive. Malgré tout, j'aime à croire que le bout du tunnel est proche et vous en conviendrez, il n'est pas utile de m'étendre davantage sur le sujet. La Covid occupe notre quotidien, ne lui donnons pas une tribune supplémentaire.

Cette année sera importante, elle sera marquée par des élections capitales : la présidentielle (10 et 24 avril) et les législatives (12 et 19 juin). Aussi, j'appelle les Balmolans aux urnes pour ces 4 journées, pour exprimer leur voix. De mon côté, je n'ai aucune prétention politique. Notre conseil est sans étiquette et je n'ai pas souhaité, malgré les nombreuses sollicitations, soutenir un candidat à la présidentielle. Malgré tout, voter est un droit qui a été acquis, forgé dans la lutte, la souffrance et même la mort des Français qui n'acceptaient pas l'ordre établi par ceux qui ne voulaient surtout pas perdre une once de pouvoir... Ils se sont battus pour que nous puissions nous exprimer. Honorons leur mémoire et choisissons notre destin. Malgré le contexte sanitaire, la mise en place de notre programme continue. Les habitants des hameaux peuvent désormais bénéficier du transport scolaire, financé par la commune et subventionné par la Région, pour conduire les petits Balmolans à l'école.

Les premières caméras de surveillance ont été installées. L'implantation va d'ailleurs s'étendre cette année et le grand projet de notre mandature va être lancé. Vous l'aurez deviné, il s'agit de la rénovation et de la réhabilitation de la salle des fêtes. Après la Mairie, c'est à elle de se moderniser. Érigée dans les années 60, elle ne répond plus aux normes. Les diagnostics révèlent la présence d'amiante et elle doit s'inscrire dans les exigences de l'agenda ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée) et de la transition énergétique... nous en avons l'obligation. Notre volonté est d'en faire un espace de loisirs, de la réorganiser, de créer une salle des mariages. Ce projet ambitieux se chiffrera aux alentours des 2,3 millions d'euros hors taxes, comprenant la reprise des parkings et leurs abords, et sera conditionné exclusivement aux subventions du département, de la région, de l'État (la DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local)...

Malgré ces aides, je demanderai au conseil municipal de se prononcer sur le recours à l'emprunt. À chaque projet d'envergure, cela a été nécessaire dans le passé, comme pour la construction de la nouvelle école et les travaux de la voirie dans les années 2000, l'achat du bâtiment Place du Colonel Piton en 2008 et bien d'autres réalisations. La restauration du mur du parc programmée sur plusieurs tranches et la sécurisation du quartier des Chaumes sont en bonne voie. D'autres projets, que vous retrouverez dans la rubrique travaux, sont en cours d'étude. Diverses pistes de réflexion ont parallèlement été lancées pour l'aménagement du parc. Vous avez été amenés à vous positionner sur son développement (enquête réalisée par les élèves de la formation BTSa du Lycée Paul Claudel) de Villemoirieu. La commission travaux étudiera les différents scénarios. La restauration de la chapelle des Grottes reste également notre priorité, nous travaillons avec la section Patrimoine du département, la mise en œuvre s'inscrira sur plusieurs années. Je profite par ailleurs de cet édito pour mettre à l'honneur tous nos salariés, tous nos bénévoles qui malgré la période difficile relèvent les défis du quotidien. Je pense, à nos agents communaux chaque jour à pied d'œuvre, au personnel de l'école qui doit jongler avec les protocoles changeants, à nos employés de Mairie et des Grottes. L'année 2021 s'est soldée par un succès.

Enfin, je ne voudrais pas oublier le conseil municipal qui œuvre au quotidien. Soyez assurés que vos élus et le personnel communal restent mobilisés pour les Balmolans et continuent de faire vivre La Balme les Grottes !

En 2022, célébrez les bons moments, que l'année qui s'ouvre vous apporte plus de joie et d'épanouissement dans votre vie.

**Votre Maire,
Jean-Pierre Berthelot,**




Sommaire

03	Edito
04	Sommaire - Horaires
05	Personnel communal
06	L'année en images
08	Projets - Travaux
10	Budgets
12	Balmobus
13	ADMR - Senior Compagnie
14	Repas - Téléalarme
15	Lyon Crémieu Parfer
16	Agenda 2022
18	Naissances - Mariage - Décès
20	Lo Parvi
22	École de la Balme les Grottes
25	École de Vertrieu
28	Cantine - Périscolaire
29	Assistants maternelles
30	Bibliothèque municipale
31	Associations
36	Location des salles communales
37	Déchèterie
38	Les Grottes en images
40	Les Grottes - Le Bilan
44	Balcons du Dauphiné
48	Paroisse Catholique
49	Permanences
50	Annuaire de la Balme

Horaires

Mairie/Agence postale

Lundi	de 14h00 à 18h00
Mardi	de 09h00 à 12h00
Mercredi	Fermeture hebdomadaire
Jeudi	de 09h00 à 12h00
Vendredi	de 14h00 à 18h00

Pour contacter la Mairie :

☎ **tél. : 04 74 90 60 49**

☎ **fax : 04 74 90 67 03**

Pour contacter l'agence postale :

☎ **04 74 90 60 49**

Levée du courrier :

du lundi au vendredi à 15h00

La Mairie a mis à disposition un n° de téléphone d'astreinte pour tous en dehors des heures d'ouverture, les week-ends et les jours fériés. Ces astreintes sont assurées à tour de rôle par le Maire et les Adjointes au **06 38 92 78 75**

MAILS

Mairie : **mairie@labalmelesgrottes.com**

Maire : Jean-Pierre Berthelot
jean-pierre.berthelot@labalmelesgrottes.com

1^{er} adjoint : Stéphanie Tavernese Roche
stephanie.tavernese-roche@labalmelesgrottes.com

2^{ème} adjoint : Etienne Crébessègues
etienne.crebessegues@labalmelesgrottes.com

3^{ème} adjoint : Michèle Bonnin
michele.bonnin@labalmelesgrottes.com

4^{ème} adjoint : Benoit Millet
benoit.millet@labalmelesgrottes.com

Conseiller délégué à l'urbanisme : Yves Pélerin
yves.pelerin@labalmelesgrottes.com



Le Personnel communal

Mme	ANTUNES Anaïs	Agent entretien / Maternelle	ECOLE
Mme	ASCIUTTO Anaïs	Agent entretien / Maternelle	ECOLE
Mme	CAROS Chrystel	Responsable comptabilité / École	MAIRIE/ECOLE
M.	CIUBOTARIU Eddie	Chargé de Promotion / Adjoint Responsable Grottes	GROTTE
M.	CSATO JONATHAN	Animateur touristique	GROTTE
Mme	DION Nelly	Responsable boutique	GROTTE
MME	FAIVRE Véronique	Animateur touristique	GROTTE
M.	FLORES Damien	Animateur touristique	GROTTE
Mme	GARCIA Isabelle	Adjoint Administratif Comptabilité	MAIRIE
Mme	DUBOIS Sybille	Secrétaire Générale	MAIRIE
Mme	GULDEMANN Evelyne	Animateur touristique	GROTTE
Mme	HILD Kania	Responsable Cantine	ECOLE
Mme	LE GAL GILBERT Alicia	Responsable d'Exploitation Grottes	GROTTE
Mme	LEMERCIER Annick	Responsable Accueil / APC	MAIRIE
M.	MARGAIN Serge	Adjoint Technique	TECHNIQUE
Mme	MARQUISIO Laura	Agent entretien / maternelle	ECOLE
Mme	MAURIN Pauline	Animateur touristique	GROTTE
Mme	MERMAND Magali	Agent Spécialisé Ecole maternelle	ECOLE
Mme	OLIVIER Julie	Animateur touristique	GROTTE
Mme	POLLET Edith	Adjoint Administratif	GROTTE
M.	TRENTI Daniel	Responsable Service Technique	TECHNIQUE
M.	WERRY Sylvain	Adjoint Technique	TECHNIQUE



28 MARS : VENTE DE TARTES
PAR LE COMITÉ DES FÊTES



29 MAI : REMISE DES DIPLÔMES
AUX BACHELIERS REÇUS AVEC MENTION



12 JUIN : VENTE DES COMPOSTEURS



29 MAI : DISTRIBUTION DES FLEURS
POUR LA FÊTE DES MÈRES



26 JUIN : CINÉMA PLEIN AIR



27 SEPTEMBRE : VISITE DE MADAME LA DÉPUTÉE,
CENDRA MOTIN, À LA BIBLIOTHÈQUE



**30 OCTOBRE :
ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS**



**31 OCTOBRE :
HALLOWEEN AVEC LE COMITÉ DES FÊTES**



**19 NOVEMBRE : VISITE À LA BALME DE LA MINISTRE DE L'INDUSTRIE
MME AGNÈS PANNIER RUNACHER**



**8 DÉCEMBRE : FEU D'ARTIFICE,
DÉFILÉ AUX LAMPIONS ET
RENCONTRE AVEC LE PÈRE NOËL**



**16 DÉCEMBRE : BOITES DE NOËL
SOLIDAIRE ET COLLECTE DE
JOUETS PAR LA COMMISSION SOCIALE**



Le grand projet de réhabilitation de la salle des fêtes va être lancé cette année (photo d'exemple, plans et esthétique à définir)



Travaux de sécurisation du chemin des chaumes.

Le point sur les **grands projets**

L'année 2022 mettra en route les grands projets d'envergures fixés par le conseil municipal. Le plus important d'entre eux sera la rénovation et l'extension de la salle des fêtes. La voirie va elle aussi connaître quelques changements, notamment pour renforcer la sécurité. Le projet de restauration de la chapelle continue et le parc devrait connaître un nouveau développement dans les années à venir.

Refonte intégrale de la salle des fêtes

Construite il y a 60 ans, elle ne correspond plus aux besoins et aux normes actuels. En plus de la présence d'amiante, son accès fait défaut. Elle doit également s'inscrire dans les exigences de l'agenda ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée) et de la transition énergétique. Une refonte intégrale est donc envisagée, avec un espace optimisé, une nouvelle cuisine, une décoration contemporaine et une salle des mariages. Ainsi remodelé, ce bâtiment deviendra un lieu de loisirs privilégié pour les associations et les particuliers. L'espace sera par ailleurs agrandi (230 m²), les parkings et les abords repensés. Ce projet est estimé à 2,3 millions d'euros hors taxes. Bien évidemment, il sera conditionné aux subventions. Pour l'heure, notre commune pourrait bénéficier d'une aide de 25 % (sur une base plafonnée à 750 000€) du département, de 20 à 30 % de la Région, de 20 à 30 % de l'État (la DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local), non plafonnée.

La Chapelle : un dossier à tiroirs

Les différentes concertations pour la restauration de la Chapelle ont été lancées. À l'issue de rencontres avec l'Architecte DPLG (Service du patrimoine culturel, Direction de la culture et du patrimoine de Grenoble), les principaux acteurs de la section patrimoine du département, de la région et du territoire Haut-Rhône Dauphinois, nous avons fixé la marche à suivre. Il sera nécessaire de travailler sur de nombreux fronts : diagnostic du bâtiment (et modifications éventuelles pour assurer la préservation), état des lieux du mobilier et des œuvres, restauration de chaque

objet, des peintures et des bannières. En fonction des travaux et du classement de certaines œuvres, diverses subventions pourraient être accordées. Mais il en faudra davantage pour mener à bien ce projet qui nous tient à cœur. Dans l'immédiat, la priorité est donc de stopper la dégradation. Les bannières seront retirées et stockées à l'abri de l'humidité, le tout avec une hydrométrie parfaitement ajustée. Divers devis vont par ailleurs être demandés à des restaurateurs pour sauver les peintures murales qui ont été endommagées par le temps et la mauvaise isolation du bâtiment.

Voie : cap sur la sécurité

Dans le cadre de la sécurisation du Chemin des Chaumes, de la jonction avec le lotissement Pierres Blanches et de la route de Travers, les travaux vont se poursuivre jusqu'en avril. Chiffrés à 119 595 € hors taxes (et subventionné à 50% par le département) ces derniers vont se concentrer sur 3 zones. La première consiste en l'aménagement d'un plateau surélevé sur la route de Travers avec le carrefour du Chemin des Chaumes. Ce dernier s'accompagnera d'un décalage du bord de la chaussée à l'intérieur du virage afin de ménager une distance de 2,5 mètres entre la sortie des riverains et le nouveau bord de la chaussée. La géométrie du carrefour sera reprise et une recalibration sera effectuée à 6 mètres. Au croisement rue des Pierres Blanches, rue des Écureuils, un plateau surélevé avec rampants modérés sera ajouté dans le but de faire ralentir les véhicules. Cette modification s'accompagnera de la mise en place d'un Stop à la sortie de la rue des Écureuils.

Chemin des Chaumes, peu avant le carrefour avec la rue des Pierres Blanches, une écluse double sera construite afin de limiter, là encore, la vitesse. En complément, deux by-pass piétons et cycles seront ajoutés et protégeront les déplacements des usagers. Chemin des Chaumes, toujours, un dos d'âne sera installé en fin d'agglomération. Au lotissement du parc, la voirie sera elle aussi refaite, mais cette fois pour changer les canalisations d'eau qui font preuve d'une trop grande vétusté. Un chantier chiffré à 440 000 €, financé et réalisé par la Régie des eaux.

Parc : Rénovation et sécurisation



Sécurisation du parc.

Le mur historique du parc du 24 Août (parc de l'école NDLR) présente de dangereuses déformations dues à l'infiltration d'eau et aux accidents récurrents, notamment le long de la route de Crémieu.

Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 524 621 € hors taxes et une partie de ces dépenses a été inscrite à la section investissement du Budget primitif 2021. La rénovation se fera sur plusieurs tranches et diverses demandes de subventions ont été sollicitées. Pour l'heure, nous avons reçu une réponse positive de la Sous-Préfecture de la Tour du Pin dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour un montant de 104 924 €. La section patrimoine du département, avec qui nous travaillons de concert sur ce projet, s'est également engagée à nous accorder une subvention de 30% du montant des travaux à la condition expresse que seules des lauzes soient utilisées pour la couverture afin de conserver l'architecture historique dauphinoise. La commission travaux réfléchit de son côté au devenir du parc. Un city-stade est à l'étude, de même qu'un reboisement, et une mare pédagogique. Pour prendre dans la meilleure direction possible, nous avons sollicité les élèves de la formation BTSa du Lycée Paul Claudel afin de réaliser un diagnostic sur notre commune. Les Balmolans et les responsables des associations ont donc été questionnés sur leur envie d'aménager cet espace de loisirs. Cette étude donnera quelques pistes de réflexion pour un potentiel aménagement

du parc ou au contraire pour le laisser en l'état. Ceci sera bien évidemment conditionné à la volonté des élus, au budget, à la priorité calendaire. Toujours dans le parc, les nombreuses incivilités (rodéos à motos, dégradations incessantes) ont conduit le conseil municipal à se prononcer en faveur de la mise en place de barrières pour fermer totalement cet espace aux véhicules à moteur.

Caméras de surveillance : l'extension va continuer

Dans le cadre de notre programme de prévention et de sécurisation, 7 caméras ont été installées à divers endroits stratégiques, notamment aux abords de la Mairie, du Parc et des Grottes avec leurs systèmes de répéteurs, disques durs et autres équipements nécessaires à leur fonctionnement. Courant 2022, de nouvelles caméras seront mises en place au rond-point de l'ancienne école, au lavoir, au parking des Grottes en contrebas, sur la Place Pition, au niveau du local technique. Au total, 13 caméras équiperont donc notre commune.



L'installation des caméras de surveillance va se développer cette année.

Cimetière : un renouveau programmé

L'étude pour la réhabilitation du cimetière est lancée. Ce dernier s'est fortement dégradé, il doit être réorganisé et rendu plus accessible. Dans le courant de l'année, les modifications d'aménagement comprendront le déplacement du jardin du souvenir, l'installation de 9 cavurnes, des bancs et d'un pupitre à urne pour faciliter le recueil des administrés.

PLU : Une révision qui s'amorce

Notre plan local d'urbanisme datant de 2009, il nous est demandé de le revoir intégralement. Si nous ne le faisons pas, le Préfet prendra la main et traitera directement les dossiers des permis de construire.

Ceux-ci seraient plus difficiles à obtenir, car notre PLU ne répondrait plus aux normes. L'étude va porter sur 3 années, nécessitera un investissement de 85 000 € hors taxes et portera sur une redynamisation du centre-bourg en suivant les orientations et la mise en compatibilité avec le SCOT (Schéma de cohérence territoriale).

De budgets en budgets

Trouver le meilleur équilibre entre le souhaitable et le raisonnable

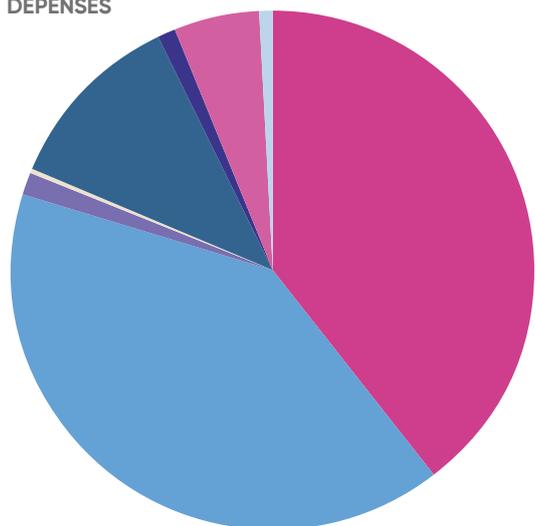
Chaque année, l'élaboration du budget est un exercice difficile, car il comporte son lot d'estimations, de prévisions... Et son exécution, c'est-à-dire sa gestion de tous les jours, est tout autant difficile, car il faut faire face aux imprévus et autres contraintes.

En parlant de contraintes, la plus forte encore cette année aura été celle des conséquences de la COVID-19 spécialement en termes de recettes impactant particulièrement les

grottes et la boutique des grottes. Autant de manque à gagner qui sera puisé dans les réserves financières du budget...

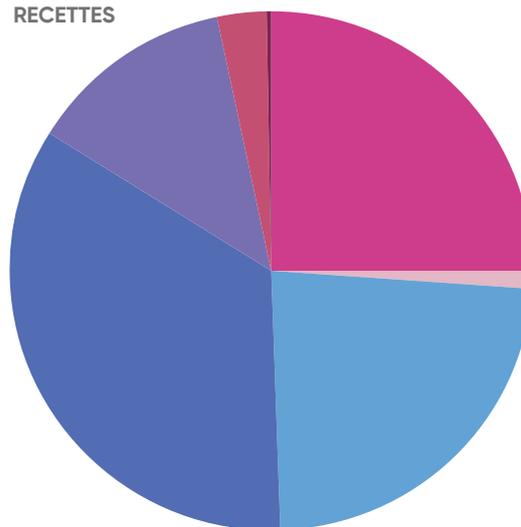
Fonctionnement 2021

DÉPENSES



Charges à caractère général	: 648 987,40 €
Charges de personnel	: 660 880,30 €
Atténuation de produits	: 23 879,71 €
Dépenses imprévues	: 3 253,21 €
Virement à la section d'investissement	: 185 729,16 €
Dotations aux amortissements	: 18 787 €
Autres charges de gestion courante	: 88 015,59 €
Intérêts d'emprunts	: 11 218,68 €

RECETTES



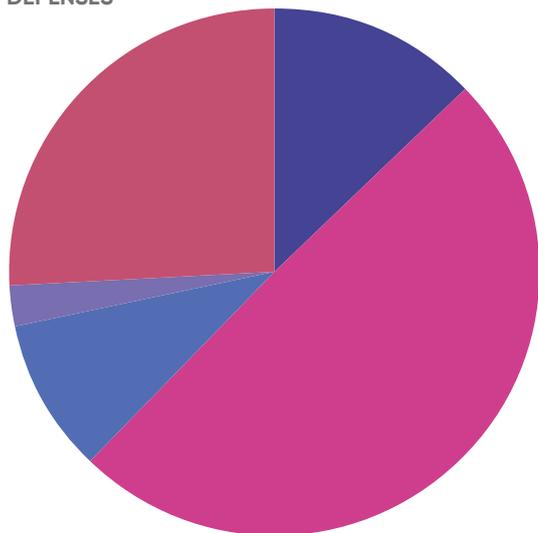
Excédent antérieur reporté	: 498 964,05 €
Atténuation de charges	: 25 602,07 €
Produit des services	: 464 976,82 €
Impôts et Taxes	: 685 596,56 €
Dotations et participations	: 251 750,93 €
Autres produits de gestion courante	: 59 789,03 €
Produits exceptionnels	: 4 112,39 €

Pour autant, le souci de chaque élu, dans sa délégation, est de réaliser les projets, répondre aux impératifs de la meilleure façon qui soit, c'est-à-dire avec le respect des deniers publics pour une réalisation la plus juste possible. Ainsi, en face de chaque investissement, nous avons à cœur de

trouver des recettes en interne (économies d'échelles, mutualisation, etc.) ou d'aller à la chasse aux subventions auprès de nos principaux partenaires financiers que sont l'État, le Département et la Région. Fidèles au rendez-vous, leur action à nos côtés est indispensable à tous nos projets !

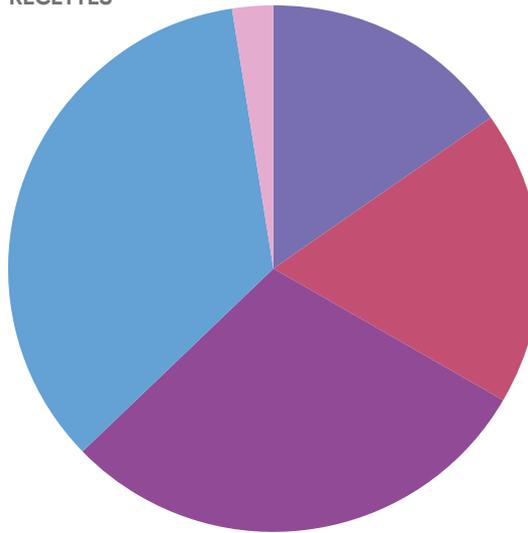
Investissements 2021

DÉPENSES



- Solde d'exécution reporté : 287 285,63 €
- Immobilisation en cours : 74 568,98 €
- Immobilisation corporelles : 148 582,55 €
- Immobilisation incorporelles : 13 970,45 €
- Remboursement capital d'emprunt : 54 575,16 €

RECETTES



- Subventions d'investissement : 115 788 €
- Virement de la section de Fonct. : 185 729,16 €
- Produits de cession : 220 000 €
- Amortissement : 14 673 €
- Dotations fond de réserve : 96 981,53 €

Du côté de la dette communale, elle continue à décroître, nous donnant ainsi de nouvelles

perspectives pour les projets à venir !

Taxe d'habitation

En ce qui concerne la taxe d'habitation, la réforme se poursuit et les contribuables verront leur taxe initiale **baissée de 65 % avant la disparition définitive en 2023.**

Rappelons que pour les finances de la commune, les recettes concernées sont compensées par la part de taxe foncière que touchait le département.

Pour les **taux d'imposition, ils restent inchangés** depuis de nombreuses années : c'est la contribution du village à l'effort demandé aux Français : **ne pas rajouter de pression fiscale si ce n'est pas nécessaire !**

Investissements 2021

- Fin des travaux de la mairie
- Travaux de purge de rochers dans les grottes
- École : installation du dernier vidéoprojecteur qui manquait
- Changement des armoires électriques des grottes pour plus de sécurité

Projets d'investissements 2022

- Restauration du mur d'enceinte du parc du 24 août
- Aménagement du chemin des Chaumes et du Chemin du Marais
- Sécurisation de la Route de Travers (fin des travaux)
- Salle des fêtes : choix du maître d'œuvre et premières études



Balmeabus hameaux de la commune

Depuis septembre le « Balmeabus » dessert les différents hameaux de la commune. Il permet aux 33 enfants actuellement inscrits de rejoindre l'école en bus, accompagnés d'une employée communale assurant leur sécurité.

Ce projet financé par la municipalité et la région est totalement gratuit. Le bus ne peut être emprunté que par des enfants inscrits au RPI (Regroupement pédagogique intercommunal), ayant 3 ans révolus et habitants dans les hameaux (Travers, La Brosse, Cachenuit...).

Pour inscrire votre enfant, vous pouvez vous rapprocher de la Mairie ou remplir la fiche distribuée par l'école en début d'année.

**Les horaires de départ
du bus sont les suivants :**

Cachenuit : 8h10

La Brosse : 8h15

Travers : 8h20



Pour l'heure, ce service n'est effectif que le matin suite au refus de la commune de Vertrieu d'autoriser le ramassage du soir. Un sondage faisant part de la volonté de 28 familles d'inscrire leur enfant pour le service du soir donne cependant espoir; diverses réunions sont organisées avec les directeurs des écoles, les représentants des deux mairies et les représentants des parents d'élèves.

Une association au plus près des personnes pour des aides à domicile, de l'accompagnement et de l'écoute. Une association composée d'hommes et de femmes volontaires, avec des valeurs humaines, de solidarité et d'assistance auprès des bénéficiaires.

Depuis plus de 50 ans, l'ADMR de Montalieu-Vercieu est présente sur le bassin de vie, permettant le soutien, l'aide et le confort pour un maintien chez elles des personnes en perte d'autonomie. La demande, de plus en plus grande, a besoin de personnel salarié pour y répondre et de bénévoles pour en assurer la bonne gestion.

N'hésitez pas à contacter l'association au 1^{er} étage du Pôle associatif :

2, Place de l'Église St-Louis

38390 Montalieu-Vercieu

☎ 04 74 90 07 35

Venez nous rejoindre

Tout au long de ces mois de pandémie, tant au bureau que sur le terrain, l'équipe de professionnelles a assuré et maintenu le service auprès des bénéficiaires avec toutes les précautions sanitaires exigées et surtout un dévouement qu'il faut saluer.

À La Balme les Grottes, en 2020, l'ADMR c'est 551 heures d'intervention, 7 bénéficiaires



Senior Compagnie

Une aide à domicile pour favoriser l'autonomie chez soi !



80% des personnes âgées souhaitent vieillir à leur domicile. C'est pour répondre à ce souhait que Senior Compagnie s'est engagé à leur service, prônant des valeurs fortes qui favorisent l'autonomie, le mieux vivre et le mieux vieillir de celles et ceux qui souhaitent rester chez eux.

Véritable expert de l'aide à domicile, Senior Compagnie se mobilise au quotidien pour changer le regard sur la vieillesse et dédramatiser l'entrée en dépendance grâce à une approche positive et bienveillante de l'aide à domicile. L'objectif soutenu par Senior Compagnie est de proposer un service personnalisé adapté aux besoins de nos aînés, être présent dans les différentes phases de la vieillesse, afin de faciliter le quotidien en toute quiétude. Ancienne infirmière libérale, Nathalie Bel, directrice de l'agence, a pour objectif d'agir concrètement en faveur du décroisement social, sachant qu'aujourd'hui, près de 3 millions de personnes âgées vivent seules ! « C'est la valeur profonde portée par Senior Compagnie : créer du lien et renforcer les rapports humains », explique la directrice.

Des auxiliaires de vie expérimentées

Afin de garantir la meilleure des prestations à ses bénéficiaires, Senior Compagnie opère une sélection rigoureuse des profils reçus. Les intervenants sont expérimentés et diplômés et ont des compétences techniques approuvées et des qualités humaines validées. Les collaborateurs recrutés partagent les valeurs d'écoute, d'engagement et de bienveillance qui constituent l'ADN de la société. Des recrutements

réguliers tout au long de l'année. Être intervenant à domicile est un métier passionnant qui procure de nombreuses joies et satisfactions, mais qui comporte aussi beaucoup de responsabilités et de défis, à la fois physiques et émotionnels. En tant qu'intervenant à domicile, nos futur(e)s assistant(e)s de vie rencontreront des personnes enrichissantes et développeront des relations humaines fortes, en apportant un vrai bien-être aux bénéficiaires. La culture de l'entreprise accorde une place prépondérante à la valorisation du métier d'aide aux personnes fragilisées/dépendantes et participe à la valorisation d'une identité de marque forte et unique.

L'agence a fait peau neuve dans de nouveaux locaux depuis l'été 2021 !

L'équipe de Freedom-Senior Compagnie a déménagé durant l'été 2021 pour s'installer dans des locaux plus spacieux et plus accessibles, sur la commune de Vézeronce-Curtin 38510 (à côté du laboratoire d'analyse). Ce choix de changement facilite l'accueil des futurs clients/bénéficiaires et celui des assistantes de vie de l'agence.

✉ morestel.senior-compagnie.fr

☎ 09 81 83 39 52

Portage des repas à domicile



Le portage de repas est destiné aux personnes malades, handicapées ou âgées souhaitant avoir un repas équilibré sans faire les courses et sans cuisiner...

Les repas sont confectionnés par le traiteur Guillaud en charge également de la cantine scolaire communale. Le repas comprend une entrée, un plat avec viande ou poisson, un dessert, un fruit, du pain et une soupe.

Vos recommandations médicales sont rigoureusement respectées. Ce service permet d'avoir la visite d'une employée communale (Chrystel) qui assure la livraison des repas le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les repas du mercredi sont livrés le mardi, ceux du week-end le vendredi et ceux des jours fériés la veille. Vous commandez le nombre de repas qui vous convient (de 1 à 7).

Ce service fonctionne toute l'année, y compris pendant les congés d'été, avec un délai de prise en charge de 48h. Le service de livraison est financé par la commune, vous ne payez que le repas : 6.50€. La facturation est faite mensuellement, en fonction du nombre de repas commandés (le service peut être interrompu sur simple demande). Des aides financières existent : les caisses de retraite, les mutuelles, le Conseil Général de l'Isère (dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie ou de la Prestation de Compensation du Handicap).

Pour tout renseignement,
contactez votre adjointe à la mairie :
Stéphanie Tavernese-Roche.

☎ 04 74 90 60 49

Téléalarme



La téléassistance médicalisée est un dispositif permettant à une personne fragile, handicapée ou âgée de rester à son domicile tout en bénéficiant de plusieurs aides complémentaires : conseils médicaux, écoute et soutien, contact permanent avec une plateforme d'assistance médicalisée.

Ce système fonctionnant 24h/24 et 7 jours/7 a été reconnu comme service à la personne en 2007. En France, 400 000 personnes sont abonnées à la téléalarme médicalisée. Ce service peut également aider en circonstances particulières comme le début d'incendie ou cas d'agression. Il fonctionne à la manière d'un abonnement, la mairie prend en charge 50%, il reste 18 € à la charge des Balmolans. A savoir que certaines mutuelles prennent cette somme

en compte. Pensez à vous renseigner auprès de la vôtre. Une déduction fiscale de 50% du prix de l'abonnement peut être accordée au titulaire s'il est imposable, sinon un crédit d'impôt est proposé. L'installation ne nécessite plus de prise téléphonique (une simple alimentation électrique suffit) et est prise en charge par la commune.

Pour tout renseignement,
contactez votre adjointe à la mairie :
Stéphanie Tavernese-Roche.



Lyon-Crémieu PARFER est une association qui se mobilise depuis plus de 20 ans pour obtenir un tram sur l'ancienne voie ferrée du CFEL (Chemin de Fer de l'Est Lyonnais) reliant Crémieu-Lyon.

Après :

- 4 études confirmant la faisabilité du projet,
- 2 pétitions portant chacune plus de 10000 signatures,
- les engagements des candidats du secteur aux élections départementales et régionales de 2015 et 2021 ,
- des manifestations,
- des réunions publiques,
- des débats,
- des contacts et rencontres sur le terrain avec les décideurs, élus, techniciens,

nous approchons du but...

Aujourd'hui, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, compétente dans ce domaine, s'est engagée favorablement sur ce projet et peut être accompagnée de l'État, les départements, la métropole lyonnaise, le SYTRAL. Un CoPIL (Comité de Pilotage) a été mis en place depuis décembre 2019.

Au vu des travaux d'une nouvelle étude menée par le bureau Egis Rail remis en 2020 et 2021, le 6 mai 2021, les membres de ce comité ont opté majoritairement pour un transport en commun ferré sur le tracé de l'ancien CFEL, mais n'écartent pas l'éventualité d'une liaison en mode bus à haut niveau de service.

Sur le long terme (calculs effectués sur 30 ans), les coûts d'investissement et d'exploitation donnent avantage au mode ferré, 6 stations ont été retenues (cf carte). La réalisation de cette liaison est envisagée pour 2027. Une ultime « confortation » est actuellement à l'étude



auprès du SYTRAL pour valider le projet, en particulier son raccordement avec le réseau existant à l'entrée Est de Lyon.

Il n'échappe à personne qu'un tel aménagement territorial, à la fois évident et essentiel pour les habitants du Nord-Isère, révèle des ambitions politiques. Pour les dépasser, l'association Lyon-Crémieu PARFER a **la force de son argumentation** :

Le tram réduit l'usage de la voiture (coût moyen : 5000€/an !), Le tram réduit les émissions de carbone (électrique), Le tram réduit le temps des trajets (rapide et sans changement), Le tram réduit la fatigue, Le tram réduit le déclin économique de ce territoire.

L'association Lyon-Crémieu PARFER a aussi **la force du nombre** : les habitants citoyens, de plus en plus nombreux à s'installer dans cette région, soutiennent avec constance et énergie ce projet.

Enfin, l'association Lyon-Crémieu PARFER a **la force des engagements** signés en février 2020 par nombre d'élus ou de candidats aux élections municipales.

Agenda

2022



Janvier 01

09 Tournée des brioches (Sou des écoles)

Février 02

19 Concours de coinche (Comité des fêtes)

19 Vente de boudin à Parmilieu (AICA)

Mars 03

05 Fête du boudin à la Brosse
Les Fontaines de La Brosse

12 Soirée années 80 (Comité des fêtes)

19 Assemblée générale
(Association Laurent Clerc)

26 Vente de boudin à La Balme les Grottes
(AICA)

Avril 04

09 Chasse aux œufs à Vertrieu
(Sou des écoles)

10 Élections présidentielles (1^{er} tour)

10 Vente de tartes (Club des retraités)

24 Marché des terroirs (Comité des fêtes)

24 Élections présidentielles (2^{ème} tour)

24 Exposition dédiée à Pition Louis Eugene
(Balmolan un jour, Balmolan toujours)

Mai 05

21 Vente sanglier à la Corse (AICA)

21 Représentation de théâtre
(Les Bons Copains)

28 Fête des Mères (Municipalité)

Juin 06

11 Feu d'artifice (Comité des fêtes)

18 Kermesse à Vertrieu (Sou des écoles)

12 Élections législatives (1^{er} tour)

19 Élections législatives (2^{ème} tour)

25 Cinéma plein air (Municipalité)

25 Vente de saucissons (Sou des écoles)



Juillet 07

03	Vide grenier (Association des Classes)
14	Concours de pétanque + barbecue (Comité des fêtes)
14	Vente de tartes à Travers (AICA)

08	Repas de l'association des classes
16	Bourse aux jouets et à la puériculture (Sou des écoles)
31	Halloween (Comité des fêtes)

Août 08

13 au 15	Vogue + conscrits Les jeunes balmolans
-----------------	---

Novembre 11

12	Fête des Marrons à la Brosse (Les Fontaine de La Brosse)
19	Beaujolais nouveau (Comité des fêtes)
fin du mois	Livraison des chocolats de Noël sur réservation (Comité des fêtes)

Septembre 09

04	Concours de pétanque (Association des Classes)
10	Festival Rock (Municipalité)
17	Journées européennes du patrimoine (Municipalité)
18	Exposition Clique et Majorettes (Balmolan un jour, Balmolan toujours)

Décembre 12

03	Vente de sapins - sur réservation (Sou des écoles)
08	Fête des Lumières (Municipalité)
09	Livraison des chocolats de Noël sur réservation (Sou des écoles)
11	Exposition du Club Créatif
16	Passage du père Noël dans les écoles de La Balme et Vertrieu (Sou des écoles)
18	Bal Original Country

Octobre 10

02	Vente de saucissons (Sou des écoles)
-----------	--------------------------------------

Naissances et aussi



VANEL Emy,
23 février 2021

BARTASSOT Gabin,
06 juin 2021

LARDON Léandro,
12 juillet 2021

CANARD Lexie,
24 juillet 2021

CHATELET Lémie,
26 août 2021

BINET Maxence,
30 août 2021

MONARD Mylann,
31 août 2021

DUPREZ Maëlle,
01 septembre 2021

PARISOT Ambre,
16 novembre 2021

DECLAS Thio,
21 novembre 2021

Mariage



GUEGAN Jérôme
& GRONDIN Patricia
03 juillet 2021

PACS :

MOREAU Allison & VILLE Jérémy
19 février 2021

CLOT Julie & Mathieu OVIGUE
27 septembre 2021

MAISONNAS Anaïs
& ROUSSEING Benjamin
06 septembre 2021



Marin BROCARD
né le **23 janvier 2021**



Alexis MONDET
né le **22 février 2021**



Tommy MELENDEZ
né le **23 février 2021**



Clara CHARRETON

née le 26 juin 2021



Jade Rose WERRY

née le 27 juillet 2021



Mathéo VILLE

né le 19 septembre 2021

Décès



DETOURBE Robert
24 janvier 2021

TRABAL Germaine
01 février 2021

TROMPILLE Marie
08 avril 2021

AGUILAR Francis
06 août 2021

GUIOT Caridad
30 décembre 2021

MONTANGON François
18 janvier 2021

GUYON Alain
29 avril 2021

YNIESTA Pascale
07 mai 2021

PASSAL Yvon
02 novembre 2021

MONTAGNON Odette
07 novembre 2021

Zoom sur... **Le Castor d'Eurasie *Castor fiber* (L., 1758)**

Après avoir frôlé l'extinction en Europe, le Castor fait son retour grâce à la protection dont il fait l'objet depuis le début du 20^e siècle et différentes réintroductions à partir du noyau originel situé au sud du bassin du Rhône.

Il mesure entre 90 et 120 cm de long (queue comprise) et pèse entre 15 et 38 kg, ce qui fait de lui le plus gros rongeur d'Europe. Il présente des adaptations morphologiques pour la nage et la plongée, mais aussi pour se déplacer, se nourrir ou encore creuser sur la terre ferme, illustrant une vie partagée entre milieux terrestre et aquatique. Le spectre alimentaire du castor, herbivore strict, est particulièrement large, allant des plantes herbacées à l'écorce d'arbre. 80% des prélèvements de végétation pour la consommation se font dans les 4 premiers mètres à partir du bord de la rive.

Le castor fréquente les fleuves, les ruisseaux, les canaux, les réseaux artificiels d'irrigation ou de drainage ainsi que des plans d'eau (marais, lagunes, estuaires et étangs) lorsqu'ils sont connectés, au moins temporairement, au réseau hydrographique. Les conditions optimales à l'installation du castor sont la présence permanente d'eau, un faible courant et une hauteur d'eau suffisante pour garantir ses déplacements et l'immersion de l'entrée de son gîte. Le Castor est une espèce territoriale qui vit en groupe familial comprenant en général le couple d'adultes, 2 jeunes de l'année et 2 jeunes de l'année précédente. Son territoire de longueur variable (entre 300 m de rives et 2 km) dépend de la richesse en végétation ligneuse de la ripisylve qui va déterminer sa nourriture hivernale. Chez cette espèce monogame, le rut a lieu entre janvier et mars. La durée moyenne de la gestation est de 107 jours, une seule portée par an entre le 15 mai et le 15 juin. En règle générale, il habite des terriers qu'il creuse dans la berge des cours d'eau ou terriers-huttes (quand le toit du terrier s'effondre). Les vraies huttes sont rares en France. L'entrée du gîte doit être immergée afin notamment de le protéger des prédateurs. En cas de nécessité (notamment sur les petits cours d'eau), il construit des barrages constitués de branchages, mais aussi parfois de galets et de terre. Leur fonction est de garantir l'immersion de l'entrée du gîte, de limiter les étiages et d'étendre le domaine vital. La création de barrages a pour effet de ralentir les écoulements, réduire l'intensité des pics de crues et favoriser la recharge des nappes d'eau souterraines. Ce ralentissement de l'écoulement de l'eau et l'accroissement des secteurs inondés améliorent la capacité d'autoépuration des cours d'eau, la rétention des sédiments, les connexions entre les milieux rivulaires et diffèrent les effets des sécheresses printanières que nous subissons de plus en plus fréquemment. Dans l'ensemble, le castor a un impact important sur le bon fonctionnement et la réhabilitation des zones

Photos : © Rémi BOGEY



humides dégradées et la diversité d'habitats qu'il crée s'accompagnent d'une augmentation de la diversité floristique et faunistique. Le castor rend ainsi gratuitement de nombreux services écosystémiques (effet tampon sur les crues, soutien des débits d'étiage, épuration de l'eau, régulation du climat, maintien de la pollinisation, biodiversité, etc.). La prise en compte de l'espèce dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques de l'Isle Crémieu apparaît donc comme essentielle. D'abord localisé sur le Rhône, il a aujourd'hui colonisé la plupart des affluents et une expansion de l'espèce est observée sur l'ensemble de l'Isle Crémieu. Ce constat positif ne doit cependant pas masquer certains « points noirs » qui peuvent constituer des obstacles au bon développement du castor sur le territoire (la correction de certains cours d'eau, les pressions sur la ripisylve, les ouvrages transversaux non franchissables...). Aussi, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné a été sollicitée par des agriculteurs et des élus pour intervenir sur des barrages qui ont un impact sur des parcelles agricoles ou urbanisées. Si, à l'échelle du territoire, le nombre de sollicitations est relativement faible pour l'instant, il est probable que cette situation soit amenée à devenir plus fréquente.

C'est pourquoi la communauté de communes des Balcons du Dauphiné et ses partenaires ont mis en place un plan d'actions afin de permettre la cohabitation du castor et des activités humaines. Celui-ci vient ainsi compléter, pour l'ensemble du district naturel de l'Isle Crémieu, le plan initié en 2019 par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bourbre.

Pour plus d'information participer à une sortie et la nature en général

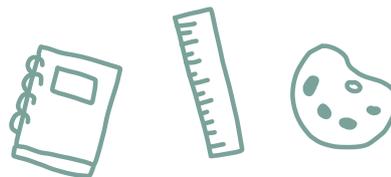
Lo Parvi 1A rue de la Gare - 38460 Trept
www.loparvi.fr

☎ 04 74 92 48 62

✉ contact@loparvi.fr



École « Les mûriers » de La Balme les Grottes



Une rentrée sans souci malgré les règles de sécurité face à la pandémie de COVID qui se perpétuent pour la seconde année consécutive. Les élèves s'adaptent facilement et acceptent bien les règles mises en place dans l'école. Ainsi, les récréations restent séparées et à horaires différents entre les 4 classes. Les élèves continuent de se laver les mains très régulièrement, les plus grands (+ de 6 ans) portent le masque dans la classe.

Les 90 élèves de la PS au CE1 sont répartis sur 4 classes avec une équipe d'enseignants stable : Christelle Glandy, Céline Lapeyre, Claire Lecot et moi-même. À cela viennent s'ajouter 2 collègues qui complètent les temps partiels et la décharge de direction : Maxence Andre-Masse et Bérénice Bouix.

Chaque classe de maternelle bénéficie de l'aide d'une ATSEM ce qui permet des fonctionnements en ateliers et place les élèves dans de bonnes conditions d'apprentissage avec la présence d'au moins 2 adultes dans une classe (enseignant + ATSEM)

L'école inclusive prend tout son sens avec l'intégration de 2 élèves handicapés; deux AESH (Accompagnantes des Élèves en Situation de Handicap) accompagnent ces enfants en classe pour faciliter et adapter les apprentissages scolaires.

Cette année scolaire est marquée par la volonté forte de l'équipe pédagogique de faire vivre une scolarité épanouissante et sereine aux élèves malgré la présence persistante de la pandémie. C'est pourquoi, tout en tenant compte des règles de sécurité

sanitaire, de nombreux projets sont élaborés et ont en partie déjà été réalisés : ouverture culturelle avec plusieurs spectacles en extérieur (Ambronay) ou à l'école, pratique du jardinage avec l'intervention d'un paysagiste, projets divers de sortie scolaire, cycle de natation à partir du CE1...

Tous ces projets sont rendus possibles grâce au Sou des Écoles qui les finance. Nous les remercions chaleureusement.

La communication avec les partenaires de l'école (Mairie, représentants de parents d'élèves) se fait dans la bonne humeur et la volonté d'échanges constructifs.

En tant que directrice, je reste disponible pour rencontrer les familles les mardis et commence dès à présent les admissions des futurs élèves pour la rentrée de septembre 2022. Pour inscrire son enfant, il est nécessaire de réaliser une préinscription à la Mairie de sa commune d'habitation.

Madame Arielle Geney-Guerittot,
Directrice.

☎ 04 74 90 61 96

✉ ce.0380168b@ac-grenoble.fr





École de Vertrieu



Cette année a été marquée par la poursuite de la crise sanitaire et son impact encore important sur la vie de notre école.

Nous avons été relativement épargnés cependant puisque nous avons échappé à des fermetures de classes liées à la présence de cas positifs au Covid 19 au sein des élèves ou des enseignants. L'ensemble de l'équipe pédagogique a eu à coeur durant toute cette année de redonner un cadre structurant aux élèves de l'école de Vertrieu : ramener les enfants à leur métier d'élève, bousculé durant le confinement ; une poursuite et une adaptation des apprentissages pour faire en sorte que chacun puisse reprendre confiance et poursuivre une scolarité apaisée ; des projets pédagogiques permettant aux enfants de découvrir, d'apprendre et de sourire.

Au gré des protocoles sanitaires fluctuants, nous avons pu notamment découvrir la faune et la flore des étangs de Mépieu, rire des costumes de chacun durant le carnaval, s'instruire durant les sorties scolaires organisées par chaque enseignant.

Durant cette première période qui s'achève, les élèves ont pu reprendre leur course pour l'association ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies) et profiter de récréations communes et démasquées. Un petit goût du monde d'avant dans celui qui n'est finalement pas encore tout à fait celui d'après...

Ces bouffées d'oxygène, au milieu d'un quotidien toujours morose, ont été autant appréciées par les élèves que par les adultes. Alors que les discours actuels restent centrés sur la pandémie, nous souhaitons maintenir ces moments de liberté et d'insouciance. Peut-être avec le masque, peut-être sans, mais en ce qui nous concerne, toujours avec la même énergie.

Et puisqu'« Avec le temps, va, tout s'en va... », gardons de cette année 2021 que les rires des enfants, et accueillons 2022 avec le sourire.

Monsieur Nicolas Marion,
Directeur.

☎ 04 74 90 65 80

✉ ce.0381402t@ac-grenoble.fr







Cantine Scolaire

École des Mûriers

Depuis septembre 2019, un logiciel d'inscriptions a été mis en place par la mairie de la Balme les Grottes. Les parents peuvent désormais inscrire leurs enfants, payer en ligne, éditer leurs factures, directement sur le site cantine de France. Les élèves scolarisés à l'école des Mûriers à la Balme les Grottes sont en moyenne 75 à déjeuner à la cantine et sont encadrés par Kania, Magali, Anaïs Antunes, Anaïs Asciutto et Laura de 11h45 à 13h20.

Servir les repas, aider les plus petits, enseigner les bonnes règles à table sont des tâches qu'elles accomplissent quotidiennement avec tout leur professionnalisme et leur gentillesse.

La qualité des repas est une priorité, aussi notre traiteur s'engage à contrôler régulièrement que les déjeuners sont suffisamment adaptés gustativement et qualitativement aux papilles de vos enfants. Des menus alternatifs sont par ailleurs régulièrement proposés.

Les enfants ont eu cette année encore, la joie d'accueillir le 14 décembre dernier le food truck à

la cantine. Au menu, raviolis box, chants et danses pour le plus grand bonheur des enfants sous le regard amusé du personnel.

Vous pouvez, à tout moment, consulter les menus sur le site cantine de France ou sur le panneau d'affichage à l'école.

Tarif : 3.80€ le repas (inscription via le site cantine de France) 4.20€ le repas adulte (pas d'augmentation du tarif depuis 2012)

☎ 09 71 57 69 31

✉ cantine.labalmelesgrottes@orange.fr

Accueil périscolaire

Le périscolaire est un accueil organisé par la commune de La Balme les Grottes pour les enfants fréquentant les écoles de Vertrieu et de La Balme Les Grottes.

Pour bénéficier du temps d'accueil au périscolaire, les parents doivent inscrire leurs enfants via le site internet « cantine de France » mis en place par la mairie de la Balme les Grottes depuis septembre 2019.

Les Vertrolans bénéficiant de l'APC à l'école des Mûriers ont la possibilité d'être également accueillis au périscolaire de la Balme les Grottes, sous réserve de leur inscription au préalable sur le site internet « cantine de France ».

Le personnel communal, Chrystel, Kania, Magali, Anaïs Antunes, et Anaïs Asciutto se font une joie de recevoir vos enfants de 7h30 à 8h20 et de

16h10 à 18h30. Des activités, non obligatoires, sont proposées aux enfants, ils ont par ailleurs à leur disposition toutes sortes de jeux de société, des livres, des coloriages, etc...

Le tarif du périscolaire n'a pas augmenté, il est de 1,00€ la demi-heure. Seuls les enfants inscrits par les parents sont placés sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement.

Pour tout renseignement, Chrystel est à votre disposition par téléphone ou par mail.

Vous pouvez également la rencontrer le matin de 8h20 à 9h15 à l'école.

☎ 04 74 90 60 49

☎ 09 71 57 69 31

✉ cantine.labalmelesgrottes@orange.fr



Assistantes maternelles et/ou familiales agrées pour la commune

ALZAS EDWIGE

1 Résidence du Chêne
38390 LA BALME-LES-GROTTES

Agrément maternel 5 M

06 23 64 31 11
edwige.alzas@neuf.fr

BOUAKAZ ANAIS

3 Chemin du lavoir,
Hameau de Travers
38390 LA BALME-LES-GROTTES

Agrément maternel 3 M

07 49 43 86 03
anaisbouakaz@hotmail.fr

BRUNO STANIE

18 rue Centrale - Travers
38390 LA BALME-LES-GROTTES

Agrément maternel 4 M

06 88 66 63 13
maelanna38@gmail.com

BUSSOLARO (QUASTIN) ISABELLE

9 Lotis. Les Chaumes
38390 LA BALME-LES-GROTTES

Agrément maternel 6 M

04 74 90 11 34
didier.bussolaro@orange.fr

CHARLET (BADIN) SÉVERINE

7 Domaine du Grand Champ
38390 LA BALME-LES-GROTTES

Agrément maternel 4 M

04 74 88 13 94
charlusfamily@yahoo.fr

DANH-NGHET (MATARD) STÉPHANIE

20 Lot. Domaine du Grand Champ
38390 LA BALME-LES-GROTTES

Agrément maternel 6 M

07 68 87 18 83
fanyjean@outlook.fr

HAUSSEMONT (LABBE) JOSETTE

40 Résidence du Parc
38390 LA BALME-LES-GROTTES

Agrément maternel 3 M

04 74 90 61 90

PEREIRA DO ADRO (GUILLERMET) CAROLINE

14 Chemin des Marais Lieu dit La Brosse
38390 LA BALME-LES-GROTTES

Agrément maternel 4 M

06 35 41 46 03
pereiradoadro@neuf.fr

REVEILLON (CHAPPARD) STÉPHANIE

3 Lot. Domaine du Grand Champ
38390 LA BALME-LES-GROTTES

Agrément maternel 4 M

04 74 88 43 03
chappou@orange.fr

Bibliothèque municipale



Notre Commune s'est dotée d'une bibliothèque – lieu culturel – pour tous ses habitants et autres publics, l'un des moyens d'accéder à la connaissance. Au fil des ans, elle est devenue trop étroite, un nouvel espace dans le bâtiment 90 de la place du colonel Pition lui a été attribué en septembre 2018 (de 35m², nous sommes passés à 75m²). Nous avons alors rencontré un vif succès auprès de la population qui a souscrit à davantage d'abonnements.

Hélas ! Il a fallu qu'un VIRUS se propage à travers toute la planète et vienne compromettre ce bel équilibre :

En 2020 de par les 2 fermetures des lieux de culture ordonnées par le Gouvernement, dues au Coronavirus-covid19, d'un total de 215 jours ;

En 2021 par un arrêt de 3 mois et demi dû à un dégât des eaux en provenance du 1^{er} étage (temps nécessaire pour expertises, constats, assurances...), et la réhabilitation de l'Espace (plafond totalement remplacé, murs repeints, plinthes moisies déposées et remplacées) ;

En 2021 de par le décret du 7 août, le Gouvernement impose à toute personne entrant dans un lieu culturel telle que la bibliothèque :

- le **PASSE SANITAIRE OBLIGATOIRE** pour les lecteurs majeurs qui doivent le présenter (papier ou téléphone) à la personne bénévole chargée de l'accueil pour en vérifier la validité ou à défaut le test négatif de moins de 72 heures ; depuis le 30 septembre cette mesure est étendue aux mineurs à partir de 12 ans.

Cependant, ce **NOUVEAU PROTOCOLE** ne met pas fin à ceux en vigueur jusqu'ici :

- port du masque obligatoire à l'intérieur,
- désinfection des mains,
- distanciation entre les personnes.

Les retours de livres partent en « quarantaine » de 3 jours minimum avant leur remise en rayons. Après les multiples arrêts (215j/2020 et 107j/2021 – abonnements prolongés d'autant de jours soit un total de 322 jours –), nous ne retrouvons pas le quota d'adhérents jusque-là enregistrés ; beaucoup d'entre eux n'ont pas reconduit leur abonnement. Statistiques de l'année 2021 arrêtées à fin novembre : (soit sur 7 mois et demi d'activité)

- 16 abonnements
- 445 visiteurs – 245 emprunteurs : 1549 transactions
- 2747 livres dont 466 en provenance de la MDI
- 130 achats de livres (romans, policiers, anticipations, documentaires jeunesse, BD adultes et jeunesse)

Nos tarifs restent inchangés : Permanences :

Individuel : 8 €

Famille : 10 €

☎ 04 74 27 65 76

Mercredi de 14h30 à 16h30
Samedi de 10h00 à 12h00

Le mot d'Arielle

Geney-Guerittot, directrice

de l'école des Mûriers

Il nous a été transmis les listes d'élèves de CP et CE1 qui bénéficieront d'une carte gratuite d'entrée à la bibliothèque durant l'année scolaire : hélas peu d'entre eux utilisent ce privilège. Nous exhortons les parents à nous visiter pour leur inscription. La lecture s'acquiert par la répétition et donc une fréquentation régulière des livres. La bibliothèque est un lieu privilégié pour pouvoir choisir et emprunter des livres. L'équipe des bénévoles de La Balme accueille avec chaleur nos apprentis lecteurs. N'hésitez donc plus à y inscrire vos enfants et à leur rendre visite le mercredi après-midi et/ou le samedi matin. Depuis le 14 mars 2020 (du fait des décrets gouvernementaux-Covid19) : Plus de déplacement de nos petits élèves de maternelles pour se rendre chez nous ! Les enseignants ne savent pas si un retour à la bibliothèque sera possible pour cette nouvelle année scolaire (2021-2022). Les enseignants réfléchissent avec les bénévoles de la bibliothèque à d'autres possibilités d'emprunt de livres (prêt de caisse de livres par la bibliothèque pour une période donnée...)

MDI Bourgoin-Jallieu : prix Nord Isère (PNI) qui reste d'actualité ; depuis de nombreuses années, une liste de titres de livres par classe est adressée à Arielle qui gère complètement le retrait d'un jeu chez le libraire et les soumet à la lecture et au vote des enfants. C'est toujours avec grand plaisir que les élèves découvrent les sélections des bibliothécaires. Chaque livre est lu par l'enseignant à plusieurs reprises ou mis à disposition dans le coin bibliothèque de la classe puis chaque élève vote en fin d'année scolaire pour son livre préféré. C'est ainsi pour l'équipe enseignante l'occasion de faire découvrir ce qu'est un vote à nos petits « citoyens ». Médiathèque Départementale de l'Isère (M.D.I.) : 2 sites exclusivement à disposition des bibliothèques et médiathèques du département de l'Isère : l'un à St-Martin d'Hères pour le sud Isère (100.000 livres), l'autre à Bourgoin-Jallieu pour le nord-Isère dont nous faisons partie (100.000 livres) :

L'organigramme a été modifié :

MDI Bourgoin-Jallieu : Madame Agnès Favre-Vérand, intérim de direction adjointe et responsable du site de Bourgoin-Jallieu. Notre référente pour la Porte des Alpes – Collines Nord-Dauphiné : Madame Agnieszka Marchand. Comme vous avez pu lire l'information passée dans les précédentes parutions, le bibliobus a été supprimé, aussi 2 fois par an nous nous déplaçons jusqu'à la MDI pour un renouvellement de notre stock (environ 400 à 450 livres). Ci-dessous, une adresse mail pour vous connecter : mediatheque-departementale@isere.fr. Consulter ce portail très intéressant ; ce service est réservé aux personnes majeures ; les mineurs peuvent y avoir accès sous le contrôle des parents. Cliquer sur Site tout Public (en haut de la page). Nos adhérents peuvent s'inscrire en ligne, mentionner leur bibliothèque qui ensuite apportera son aval jusqu'à la fin de leur abonnement. De même toute personne non inscrite à la bibliothèque peut visiter ce site, s'inscrire et passer à la bibliothèque pour le règlement de la cotisation.



Art'textile

Notre association, restée en sommeil depuis le mois de mars 2020, essaie de renaître. Nous pratiquons toujours les différentes techniques du patchwork, de la feutrine, de la broderie ainsi que toutes celles liées au textile. Nous sommes prêtes à

partager notre expérience avec de nouvelles adhérentes. Nos activités se déroulent le mardi après-midi de 13h30 à 17h et sur la journée entière le dernier mardi de chaque mois. Nous vous invitons à venir nous voir pendant ces ateliers.

Infos : Maguy Mauti 06 61 44 18 48



Au Balcousette

L'association est composée d'adeptes de la couture, désireuses de ne pas rester seules face à leur machine à coudre. Les adhérentes se retrouvent alors chaque semaine pour coudre ensemble et échanger leurs conseils et astuces, tout en s'améliorant. 2021 était une année très calme pour nos machines

à coudre qui ont repris une activité qu'à partir de la mi-juin. Les projets de cette année sont tombés à l'eau (cause sanitaire), et sont de nouveau au programme 2022, avec des ateliers de perfectionnement pour les adhérentes, et des propositions d'initiation aux Balmolans.

Infos : Hélène Lorioux 06 85 12 78 89



Balmolan un jour, Balmolan toujours

L'association a eu 2 ans le 26 octobre 2021, le bureau est fier de compter autant de membres et

435 personnes sur la page Facebook créée en 2016. L'année 2021 a été particulière, car nous avons prévu une exposition sur la Clique et les majorettes à l'occasion des journées du patrimoine. Mais le bureau étant absent à ces dates, elle a été annulée. Nous la reprogrammons donc pour le samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022 si les conditions sanitaires le permettent.

Je souhaiterais remercier toutes ces personnes pour le prêt de photos et articles :

M^{me} MARGAIN Evelyne,
M^{me} DECHENAUD Raymonde,
M^{me} BERNARD Maryse,
M^{me} LAMBERT Marie France,
M^{me} MOLLARD Éliane et sa sœur
M^{me} ROBY Ghislaine,
M^{me} SCHMITT Odile,

M^{me} DEPIERRE Maryline,
M. CONVERT Louis,
M. MARGAIN Jean Marc,
M. HERBEPIN Marcel,
M. BARGE Philippe, M. Serge,
M. MONTAGNON Pierre,
M. CHRISTIN Bernard et
M. DECEVRE Hervé.

Pour ceux qui auraient des photos ou autres éléments sur ce thème, n'hésitez pas à nous les prêter avant le 11 septembre 2022 qui sera la date d'impression et de collage sur les panneaux, soit une semaine avant l'exposition. Nous remercions la Mairie pour le prêt de la cour derrière la boutique des Grottes depuis 3 ans.

**Infos : Sylvain Convert
06 77 76 69 15**

Club Créatif de La Balme

L'année 2021 arrive à sa fin et nous espérons que 2022 sera beaucoup plus serein. Nous avons enfin pu reprendre notre atelier et comme nous étions impatientes de vous revoir, une première exposition vous a été proposée. Nous vous remer-

cions de votre visite et nous avons pu repartir sur de nouvelles bases avec vos conseils et vos sourires. Notre Atelier, qui se déroule tous les mardis après-midi, derrière la Mairie, est ouvert à tout le monde. Vous pouvez venir nous voir et opter pour la pratique d'un large choix d'activités manuelles. Pour 2022, plein de projets sont déjà en place.

Nous exposerons à l'occasion du Marché Artisanal prévu par le Comité des Fêtes au mois d'avril 2022, et bien sûr, plusieurs portes ouvertes seront proposées pour les différentes fêtes : Pâques, fête des Mères, 1^{er} mai, etc

**Infos : Martine Gabeure
06 69 20 57 08**

Les Bons Copains

La troupe « Les Bons Copains » a repris le chemin du théâtre. Deux années de suite, nous avons travaillé sur des représentations, mais avec M. Covid, rien n'a pu se faire ! Après ces périodes de confinement, nous avons décidé tous ensemble de reprendre les répétitions et de travailler sur une nouvelle pièce : « Jour de Neige ».



Bien sûr, nous respectons les distanciations et les gestes barrières, en espérant que tout sera terminé pour notre soirée prévue le samedi 21 mai 2022. Nos répétitions se font le jeudi de 15 h à 17 h, dans l'Atelier du Club Créatif, et ensuite, nous commencerons la mise en scène en utilisant la salle des fêtes de la Balme. Avec notre enthousiasme et notre envie de réussir, nul doute que les éclats de rire vont encore

retentir à l'occasion des répétitions et, le jour où le rideau s'ouvrira, nous serons heureux de vous retrouver, d'entendre vos applaudissements et pourquoi pas vous donner l'envie de vous joindre à nous dans les mois à venir.

Nous vous attendons nombreux !

Infos : Martine Gabeure
06 69 20 57 08

Club des retraités

L'année 2021 s'est faite en demi-teinte en raison de la crise sanitaire que nous connaissons.

Néanmoins, nous avons pu programmer une sortie dans le Cerdon. Après une visite des caves, le club des retraités a pu déjeuner au restaurant dans la bonne humeur, même

si malheureusement quelques convives manquaient à l'appel.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nous nous réunissons deux samedis par mois.

Infos : Christiane Dubet
06 27 63 20 90



Comité des fêtes

Encore une année sous le couvert de covid-19 qui a fortement ralenti notre activité. Malgré tout, nous avons réussi à organiser notre repas à « la cuisson de bœuf » le 14 août à l'occasion de la vogue annuelle organisée par les jeunes de la Balme. Nous avons également été présents aux côtés de l'équipe des Grottes pour la Nuit internationale de la chauve-souris

ainsi que la soirée Halloween. Deux événements qui ont rencontré un vif succès. Seul regret, la soirée du beaujolais nouveau a été annulée en raison des faibles inscriptions. Nous avons toutefois pu terminer l'année en proposant la buvette et la petite restauration pour le 8 décembre. En espérant que l'année 2022 soit plus favorable à tous.

Infos : Serge Margain 06 48 63 14 58



Gymnastique féminine de La Balme

Une nouvelle saison a démarré avec presque 30 adhérentes réparties sur les 3 cours proposés le

mardi soir : Gym douce de 17h30 à 18h30. Gym dynamique de 18h40 à 19h40. Postural Ball de 19h45 à 20h45. Venez nous rejoindre !

Infos : Aurélie Pascal Suisse
06 62 14 60 68



Original Country

Après une année blanche, notre club de country a pu reprendre ses cours en plein air au mois de juin 2021. Nous avons toutefois perdu quelques adhérents ce qui a réduit considérablement notre groupe.

Pour la 2^e année consécutive, notre bal annuel de fin d'année n'a pas pu se tenir en raison du contexte sanitaire. Néanmoins, nous préparons l'année avec une grande journée de danse country le 26 février 2022 en entente avec l'association Anim' loisir de Porcieu.

La journée se terminera par un concert avec le groupe Les Grzy Pugs (ouvert au grand public, au prix de 13 € l'entrée à partir de 20h). Afin de nous faire connaître et

de recruter de nouveaux adhérents, nous envisageons de donner une démonstration gratuite en fin d'année scolaire ouverte pour tout le monde. Les détails de cette démo

vous seront communiqués ultérieurement.

Infos : Pierre Gallin Martel
au 06 60 22 62 11



Les Fontaines de La Brosse

Face à la crise sanitaire, l'amitié et la convivialité sont plus que jamais de mise aux Fontaines de La Brosse.

Pour preuve, la grande réussite de notre fête des marrons le 13 Novembre dernier. La cochonnaille, les marrons, la buvette en extérieur ont indéniablement régalé les gourmets. C'est bien là le but de notre association composée d'une cinquantaine d'adhérents résidant dans les hameaux de La Brosse, d'Amblérieu et de Cache-Nuit. En 2022, comme en 2021, nous organiserons une fête du boudin le 5 mars et une fête des marrons le 12 novembre. Venez nombreux profiter de nos spécialités cuites à la chaudière et à la grappe ! Fin août ou début septembre, les adhérents sont tous conviés à une vendange. Le raisin est ensuite pressé devant notre local à La Brosse. Le

jus de raisin est toujours délicieux ! Début octobre, nous organiserons une journée destinée aux pommes. Celles-ci seront coupées, broyées et pressées avec le pressoir de l'association. Nous obtenons ainsi un succulent jus de pommes. L'association des Fontaines de La Brosse espère de tout cœur retrouver tous les Balmolans lors de nos prochaines manifestations. Un groupe Facebook « Les Fontaines de La Brosse » est maintenant accessible aux adhérents et/ou aux personnes résidant à La Brosse, Amblérieu ou Cache-Nuit et qui désirent devenir adhérents.

Infos : Frédéric Meunier
06 07 03 90 75



Association Laurent Clerc

L'an passé, l'association a reçu 2 groupes : 4 personnes de Bretagne le 27 juillet et 24 personnes de l'association des sourds d'Arras.

L'année 2022 va démarrer par l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 19 mars 2022. D'avril à octobre, il y aura des visites guidées à La Balme avec comme chaque année : circuit au village, conférence sur L. Clerc sans oublier les Grottes.

Un planning sera diffusé auprès du public. Il y aura au moins une dizaine de visites, dont celles des Américains pour le mardi 7 juin de l'Université de Rochester et le mercredi 6 juillet de l'Université du Wisconsin (si la situation sanitaire le permet). Un groupe de l'Association des sourds du Puy-en-Velay est quant à lui attendu le dimanche

4 septembre. En parallèle, nous participerons au festival Clin d'œil à Reims du 29 juin au 3 juillet où nous tiendrons un stand de notre association. Autre événement à retenir, deux futurs anniversaires : les 20 ans de l'Espace Laurent Clerc (2003-2023) et les 40 ans de l'Association Laurent Clerc (1984-2024) courant printemps /été (dates à préciser). À noter que l'association Laurent Clerc a décidé de faire une pause pour les visites guidées durant le mois d'août en raison des vacances des guides-conférenciers.

Infos : contactassoclaurentclerc@gmail.com



Syndicat Agricole de La Balme les Grottes

Cette année a été marquée par une pluviométrie excédentaire, notamment lors des moissons estivales. Cela a entraîné une baisse de la qualité du grain, en particulier du

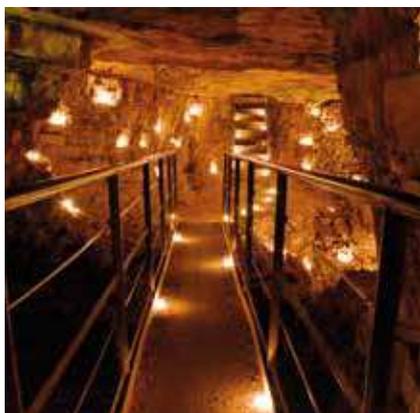
blé, et a eu une incidence directe sur les prix payés aux agriculteurs. Cet excédent de pluie a quand même eu un effet positif sur les cultures de l'été : très peu d'irrigation, voire pas d'irrigation pour certains agriculteurs. Et aussi une herbe abondante pour les bovins et équins.

Dans un autre registre, sur la commune, on remarque que certains agriculteurs sont victimes de décharges sauvages (gravats, sacs poubelles, matelas...). Cela n'est pas

tolérable, car nos terrains ne sont pas des décharges. Nous avons en plus la chance de disposer d'une déchèterie sur la commune, alors utilisons-la et respectons le travail

des agriculteurs et la destination des sols !

Infos : Jean-Michel Barge
06 51 65 88 58



Union des Guides

Après deux ans d'hibernation dans les grottes, l'Union des Guides va tout faire pour reprendre du service et proposer sa visite à la bougie lors du samedi soir des Journées du Patrimoine 2022. Une soirée qui a désormais trouvé son public avec en moyenne 300 visiteurs qui viennent déambuler aux lueurs des quelque 1 000 bougies allumées pour l'occa-

sion. Ambiance lumineuse garantie, mais également sonore avec plusieurs artistes qui viendront égrener quelques notes de leurs instruments, vocaux ou musicaux. L'Union des Guides a été ravie par ailleurs de participer à la dernière édition de Balmoween, version «ados/adultes» et souhaite une bonne continuation à cette événement !

Infos : Julie 06 09 73 43 35



Association des Classes

Après les durs moments passés ces dernières années, l'Association des Classes en 2 et 7 va vous proposer de resserrer les liens entre les habitants de La Balme et de la proche région. Comme chaque année, fin janvier, nous avons fait une rencontre avec les personnes voulant participer à notre groupe afin de mettre en place différentes activités dans le village. 2 dates principales sont à retenir pour l'année 2022 : Début juillet : vide grenier annuel sur la place de la Mairie. Samedi 8 octobre, le

repas annuel des « Classards ». Accompagnés de la Fanfare, et après avoir distribué les « chapeaux » aux différentes couleurs selon les années de naissance, nous ferons le tour du village jusqu'à l'entrée des Grottes, avant de revenir à la salle des fêtes pour le repas dansant. Toujours dans la bonne humeur et la joie, ces moments de rencontres et d'échanges selon les générations sont très agréables à vivre.

Infos : Christiane Dubet
06 27 63 20 90



Team Balme Volants

Cette association est destinée au sport mécanique et a déjà 12 ans d'existence. Cette saison, nous avons évolué dans le championnat Ultimate Cup Series en catégorie Prototype CN EVO. La voiture est un prototype motorisé par un mo-

teur Honda de 2 litres de cylindrée avec un compresseur développant 380 ch. Vous pouvez nous suivre sur Instagram « protoevo » et retrouver toutes nos publications. La saison s'est terminée début novembre sur le circuit d'Estoril au Portugal. Evan Meunier, le pilote, a terminé champion de la catégorie Proto EVO.



Sou des Ecoles

Focus sur « notre sorcière bien aimée... ». Après huit années de bons et loyaux services au sein des P'tites Balles Vertes en tant que trésorière, nous tenions à remercier Sandrine pour son travail et son

investissement au quotidien dans l'association. Merci pour tout et nous savons que tu ne seras jamais bien loin... Cette année, malgré un contexte sanitaire toujours incertain, les P'tites Balles Vertes ont pu organiser, tant bien que mal, certaines de leurs manifestations pour permettre aux élèves du regroupement scolaire d'assister

de nouveau à des spectacles et à participer à des sorties. En effet, nous vous rappelons que notre association a pour seule vocation de soutenir financièrement l'ensemble des projets pédagogiques de nos enseignants décidés lors des conseils des maîtres. Cependant, une de nos manifestations est en péril car sans votre aide,



elle ne peut avoir lieu ! La kermesse est un rendez-vous que tous les enfants attendent avec impatience car ils sont fiers de montrer à la fois leurs spectacles et travaux de l'année mais également de s'amuser avec leurs petits camarades aux différents jeux imaginés par l'association. Donc, nous vous donnons rendez-vous le samedi 18 juin 2022 à Vertrieu pour fêter enfin comme il se doit la fin de l'année scolaire aux

côtés de nos enfants ! Enfin, nous tenions à remercier, au travers de ces quelques lignes, nos bénévoles actifs, les directeurs et équipes enseignantes de notre regroupement scolaire, messieurs les maires de nos deux communes, les présidents des comités des fêtes et les employés communaux pour leur confiance, leur soutien et leur aide.

Dates à retenir pour l'année 2022 :

- Dimanche 9 janvier :
Tournée des brioches à Vertrieu et à La Balme les Grottes et ses hameaux ;
- Samedi 9 avril :
Chasse aux œufs et Défilé du Carnaval ;
- Samedi 18 juin :
Kermesse à l'école de Vertrieu ;
- Dimanche 25 juin :
Vente de saucissons ;
- Dimanche 2 octobre :
Vente de saucissons ;
- Dimanche 16 octobre :
Bourse aux jouets et à la puériculture à la salle des Fêtes de La Balme les Grottes ;
- Samedi 3 décembre :
Retrait des sapins de Noël dans les cours des écoles de nos deux villages (sur réservation) ;
- Fin novembre et le 9 décembre :
Livraisons des chocolats de Noël (sur réservation) ;
- Vendredi 16 décembre :
Passage du Père Noël dans les deux écoles.

Infos : Elodie Berthelot
04 74 90 10 84

AICA des coteaux de St-Roch



Un week-end de chasse particulier... Le samedi 30 octobre, à la fin de la battue

organisée par l'AICA des coteaux de St-Roch, une chienne manque à l'appel. Les traqueurs habitués à ce fait font appel à leur GPS dont sont équipés tous les chiens. Au bout de quelques kilomètres de recherche, Opéra est localisée vers la calée de Bonson (entre La Balme et Vertrieu). Cet endroit est particulièrement escarpé et dangereux, il a été fait appel aux pompiers de Montalieu. Après des recherches infructueuses, il a fallu se rendre à l'évidence que la chienne avait poursuivi des chamois nombreux à cet endroit. Malheureusement, le chamois est beaucoup plus agile que le chien et il se fait un malin plaisir de les entraîner sur des barres rocheuses où le chien se retrouve coincé ne pouvant plus ni monter ni descendre. La nuit venant, les recherches furent arrêtées.

Dimanche 31 octobre, reprise des recherches, le collier GPS indique toujours le même endroit. Avec l'aide des pompiers de Saint Baudille de

la Tour, le GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux périlleux) de Seyssinet est mandaté et assisté du secours animalier de Péage de Roussillon. En parallèle, un poste de commandement est installé par les pompiers de Montalieu vers le cimetière de Parmilieu. Le collier GPS est retrouvé, mais malheureusement pas la chienne. Deux pompiers du GRIMP entament alors une descente de la falaise en rappel, un drone thermique des pompiers de Dolomieu survole la zone, mais la géographie et la végétation trop dense rendent la recherche difficile, aucune trace d'Opéra n'est découverte.

Dimanche après-midi, l'espoir renaît, les aboiements d'Opéra la font repérer sur un petit surplomb vers la roche du midi de la falaise de La Balme. L'endroit étant inaccessible, le GRIMP intervient le lendemain matin. Malgré la pluie, un poste de commandement est installé devant la déchèterie de La Balme par les pompiers de Montalieu. Le GRIMP arrive accompagné du secours animalier (qui est présent en cas d'agressivité de l'animal dû au stress, son rôle est de le calmer et de le préparer pour qu'il soit secouru dans de bonnes conditions). Après quelques efforts des pompiers aidés par les chasseurs de l'AICA, Opéra est enfin

libérée de sa situation précaire et se réfugie dans les bras de ses maîtres contents de la retrouver. Elle a reçu une double ration de croquettes pour la remettre de ses 3 nuits passées sur son petit rocher. Cette situation exceptionnelle a de grandes chances de se renouveler, car la présence de chamois est de plus en plus importante dans le secteur et les hautes falaises engendreront malheureusement d'autres interventions de ce type. En ces temps où beaucoup de gens parlent du bien-être animal, il existe des personnes exceptionnelles qui agissent et pour qui la vie d'un animal a autant de valeur que la vie humaine. Messieurs les sapeurs-pompiers bravo pour votre abnégation, votre courage et votre professionnalisme.

L'AICA des coteaux de Saint-Roch remercie également infiniment tous les sauveteurs qui ont mis en place un dispositif exceptionnel ce week-end de Toussaint tant au niveau matériel qu'humain pour le sauvetage d'Opéra. Nous profitons de ce Balmolan pour vous indiquer que les jours de chasse apparaissent sur le site de la mairie de La Balme dans la rubrique « Associations ».

Info : Bruno Falcoz 06 81 61 81 13



Location des salles communales



Salle des Fêtes + cuisine + entretien (nettoyage, électricité...) :

Habitants de La Balme en été (du 1er mai au 30 septembre)	255 €
Habitants de La Balme en hiver (du 1er octobre au 30 avril)	350 €
Associations communales exclusivement	90 €
Comités d'Entreprises de la Communauté de Communes	470 €
Comités des Fêtes, Sou des Ecoles de la Communauté de Communes (une fois par an)	330 €
Extérieurs à la commune (avec parrainage)	775 €
Ajout de la Salle des Associations en plus de la Salle des Fêtes + cuisine	35 €
Caution Salle des Fêtes	820 €

Conditions de location des salles :

Les loueurs doivent :

- Résider sur la commune
- Signer le contrat de location à retirer en mairie et en respecter les clauses
- Fournir une attestation d'assurance mentionnant les dates et lieu de location
- Déposer le chèque de caution en mairie à l'ordre du Trésor Public. Le règlement de la location se fera directement auprès de la trésorerie de Crémieu après réception de l'avis de somme à payer.
- En cas d'annulation ou de report de date en informer l'accueil de la mairie dans les meilleurs délais.

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2022 LA GESTION DES DECHETS, C'EST NOUS !



A partir du 1^{er} janvier 2022, le SICTOM reprend la gestion des déchets sur votre commune, en lieu et place du SMND. Cette nouvelle organisation a été pensée pour donner plus de cohérence territoriale à la gestion des déchets suite à la création des Balcons du Dauphiné. Désormais, le SICTOM interviendra seul sur le territoire de la communauté de communes.



AU 1^{ER} JANVIER, POUBELLE ADAPTEE = SERVICE ASSURE

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, le SICTOM n'accepte plus depuis plusieurs années, la collecte des ordures ménagères en sacs déposés en bord de route et en bacs non homologués. Il vous faudra si ce n'est déjà fait, vous équiper d'un bac pour vos ordures ménagères adapté au système de lève-conteneur des camions de collecte.



QUI DOIT S'EQUIPER ?

Si vous présentez vos déchets à la collecte en sacs ou dans un bac non adapté aux lève-conteneurs des camions de collecte, **vous devez vous équiper d'ici le 1er janvier 2022.**

Si vous êtes locataire, rapprochez-vous de votre propriétaire.

☎ 04 74 80 10 14

www.sictom-morestel.com

OÙ TROUVER LES POUBELLES CONFORMES ?

Vous pouvez acheter les poubelles conformes dans les magasins de bricolage près de chez vous.



COMMENT CHOISIR LE BON MATERIEL EN MAGASIN ?

3 conseils pour s'assurer d'acheter le bon bac :

1. Vérifiez que la poubelle réponde bien à la norme **NF EN 840** et ne choisissez pas une poubelle de la marque « Belli ».
2. Privilégiez des couleurs comme le gris ou le vert. Ne choisissez pas le bleu ou le jaune qui sont réservés aux recyclables.
3. Pensez à bien dimensionner votre bac au moment de l'achat, car les sacs déposés au-dessus ou à côté de votre poubelle ne seront pas ramassés. N'achetez pas un bac inférieur à 120 litres.

LES BACS NON ADAPTES A REMPLACER



Les cartes « nuage » des grottes de la Balme

Philippe DROUIN

75, rue du Four, Hameau de Chavannes,

38390 BOUVESSE-QUIRIEU

philippe.catherine.drouin@gmail.com

La carte postale est née en 1865 en Autriche. Le directeur général des Postes de l'époque, également fondateur de l'Union postale universelle, proposa un mémoire sur ce nouveau support de correspondance à la conférence postale de Karlsruhe.

En France, les événements de 1870 permirent aux premières cartes de circuler. C'est la Société de secours aux blessés militaires des armées de Terre et de Mer qui édita une première carte pour permettre la circulation de l'information entre ses comités locaux. En août 1870, la ville de Strasbourg est assiégée et le comité strasbourgeois de la Société de secours fut autorisé par le général prussien Von Werder à laisser les blessés et les assiégés communiquer avec leur famille à l'aide de ces cartes. Ces premières cartes françaises, dites cartes de Strasbourg, voyagèrent avec un timbre prussien et un transit par la Suisse.

En 1870 et 1871, l'administration postale française créa des cartes-postes, qui circulèrent en ballon monté lors du siège de Paris. Après ces deux cartes « précurseurs », la carte postale devint officielle en France le 15 janvier 1873, le format étant fixé à 12 x 8 cm pour un poids compris entre 2 et 5 g. Il faudra attendre 1891 pour voir apparaître les premières cartes photographiques, qui vont rester rares jusqu'en 1897. La période suivante, jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, constitue l'âge d'or de la carte postale.

Jusqu'au début de 1904, il était interdit d'écrire au dos de la carte postale, réservé à l'adresse du destinataire. La photographie ne recouvrait pas la totalité de la surface de la carte, ce qui permettait d'écrire quelques lignes : on appelle ce type carte « nuage » ou carte « nuageuse ». À partir de 1904, le dos est divisé en deux

parties, une pour la correspondance et une pour l'adresse du destinataire, ce qui permet de dater leur fabrication. Il existe aussi des cartes « semi-nuageuses », sur lesquelles un seul côté de l'image est « nuageux ». Nous présentons aujourd'hui six exemplaires de ces cartes « nuages ». Il en existe probablement d'autres.



01 Les Petits bassins (carte horizontale sans personnage) fut édité par F. Vialatte à Oyonnax ; le dos est divisé donc la carte a été publiée en 1904 ou après. L'exemplaire présenté a circulé en 1908.



02 Les Grands bassins (carte horizontale sans personnage), du même éditeur (numérotée 124), présente un dos non divisé ; elle a donc été publiée avant 1904. L'exemplaire présenté a circulé mais la date n'est pas visible. Le même cliché est parfois affublé d'une légende différente (les Grandes fontaines).

03 Le porche d'entrée, qui figure sur cette carte verticale (numérotée 127) du même éditeur, a un dos non divisé. La carte avec personnages a donc été publiée avant 1904. L'exemplaire présenté a circulé en 1906 ou 1909, le cachet de la poste étant peu lisible.

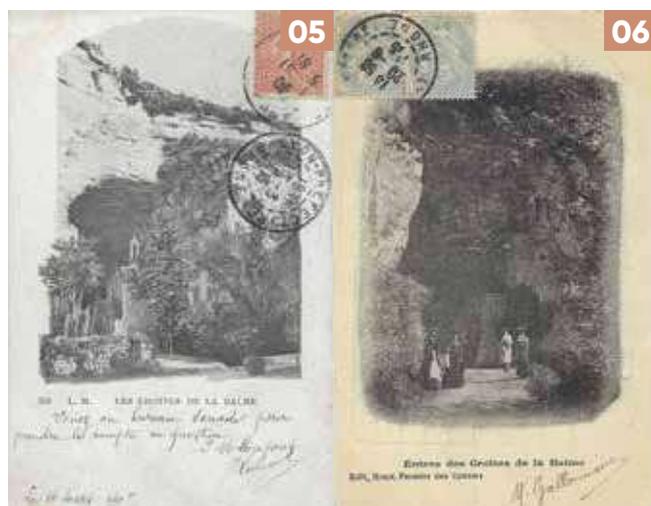
04 Le porche d'entrée, de l'éditeur Roux, à l'époque « fermier des grottes », figure sur une carte verticale à dos divisé (avec personnages). Elle a donc été commercialisée en 1904 ou ultérieurement.

05 Une carte verticale du même éditeur Roux, figurant le porche d'entrée avec plusieurs personnages, présente un dos divisé. Comme la précédente, elle a donc été fabriquée en 1904 ou ultérieurement. L'exemplaire présenté a circulé en 1905.

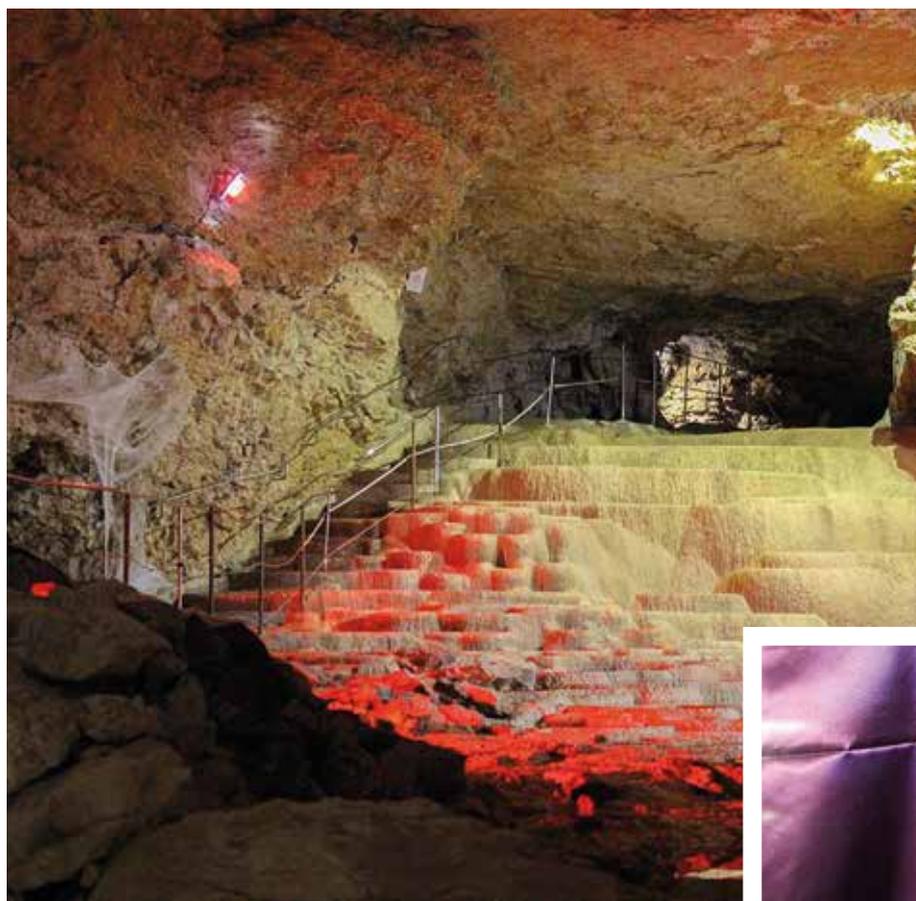
06 La carte verticale sans nom d'éditeur et sans personnage numérotée 356 L.M. présente un dos non divisé. La fabrication de cette carte est donc de 1904 ou antérieurement. L'exemplaire présenté a circulé en 1905.

Fils de cultivateurs, Joseph Félix Vialatte est né le 7 février 1869 à Saint-Jean-Roure en Ardèche. A l'âge de 19 ans, orphelin de père et de mère, le jeune homme s'engage pour cinq ans. Souffrant d'un problème cardiaque il n'en fera que trois. En mars 1891, il quitte l'armée avec

le grade de maréchal des logis au 6^e régiment d'artillerie. Après son service militaire, il s'installe à Grenoble (Isère). En juillet 1891, représentant de commerce, il est témoin au mariage de Paul Pineau, blanchisseur ; l'autre témoin du marié est son frère Emile Pineau, photographe. C'est peut-être celui-ci qui a aiguillé Vialatte vers le métier de photographe. A la toute fin du XIX^e siècle, Vialatte commence à faire des portraits, 10, rue Nicolas-Chorier à l'enseigne « Photographie des Alpes ». Mais sa carrière ne prendra vraiment son envol qu'à Oyonnax (Ain). En 1901, le photographe est recensé avenue de la Gare à Oyonnax. Dans cette ville industrielle en plein essor, il sera, pendant une quinzaine d'années, portraitiste mais aussi éditeur de cartes postales d'Oyonnax et de sa région. Deux métiers que Vialatte, célibataire, ne pouvait exercer seul. En 1901, il était secondé par Jean Badol puis par Edouard Corréard en 1906. Avant avril 1915, Félix Vialatte cède son fonds de commerce à Alphonse Gauthier. Il décède à Oyonnax le 3 juillet 1921.



Concernant le concessionnaire ou « fermier des grottes » F. Roux, nous n'avons pas trouvé d'informations intéressantes, si ce n'est qu'il a édité de très nombreuses cartes postales et qu'il était propriétaire d'un hôtel, dont le bâtiment existe toujours. Tout ce qui concerne l'histoire des grottes m'intéresse, avec pour objectif la publication d'un ouvrage de synthèse dans quelques années. N'hésitez pas à me contacter si vous partagez cette passion pour les grottes de La Balme.



Les Grottes de la Balme

Le bilan

Une saison touristique perturbée mais un état d'esprit toujours combatif. À nouveau perturbées par la crise sanitaire, les Grottes n'ont pu débuter leur saison touristique 2021 qu'à partir du 19 mai.

Le retour des groupes scolaires a été immédiat avec plus de 2 000 enfants accueillis en juin. 75 % d'entre eux ont effectué une visite guidée (souvent associée à 1 atelier pédagogique) et 25 % ont opté pour une visite guidée couplée au sentier de l'Espace Naturel Sensible (ENS).

La haute saison touristique (juillet/août) a comptabilisé l'accueil de plus de 29 300 visiteurs. Un très bon cru malgré une météo défavorable en juillet et les questions relatives à l'application du passe sanitaire. Durant cette période estivale,

nous n'avons eu de cesse de travailler sur la qualité de l'accueil du public et c'est dans cette dynamique que nous avons décidé d'augmenter le nombre de visites guidées proposées au grand public. C'est pourquoi entre le 12 juillet et le 22 août 2021, 19 dates ont été proposées à la réservation. Bilan : 517 visiteurs accueillis sur 570 places disponibles.

Du fait d'une météo clémente, le mois de septembre a attiré plus de 4 000 curieux dont 1 004 visiteurs accueillis uniquement pendant les Journées du Patrimoine. Un franc succès !

En conclusion, malgré une activité fortement perturbée par la crise sanitaire, nous faisons état d'une fréquentation de 47 000 visiteurs au 31 octobre 2021 (- 9 % par rapport à 2020 et - 7.62 % par rapport à 2019). L'état d'esprit positif et combatif de l'équipe des Grottes a permis de garder le cap et de travailler à construire l'avenir du site touristique. En effet, des projets importants pour son développement verront le jour dès janvier 2022 : une nouvelle signalétique intérieure, la refonte du site Internet et le lancement de la billetterie en ligne.

La Boutique des Grottes, c'est toujours un succès !

Saison exceptionnelle pour notre boutique souvenirs avec un chiffre d'affaires de plus de 70 000 € au 31 octobre 2021 (+ 43 % par rapport à 2020) ! Cette saison, plus de 14 000 visiteurs ont foulé le sol de la boutique et découvert la centaine de références sélectionnées avec soin par notre équipe : tee-shirts, peluches, livres, magnets, mugs, bouteilles isotherme, stylos, bijoux... La Boutique des Grottes a aussi développé son catalogue de produits en pierres naturelles : pierres roulées, bracelets, colliers, colliers personnalisables, boucles d'oreilles, bougies zodiacales parfumées avec pierres... Venez découvrir les vertus des pierres auprès de notre équipe qui saura vous apporter des conseils avisés et professionnels pour faire plaisir et se faire plaisir !

Enfin, un comptoir de produits dédiés à l'Espace Naturel Sensible a spécialement été créé : jeux pédagogiques, jumelles, boîtes à insectes, plaquettes faunes et flores de l'Association Lo Parvi, carte de randonnées des Balcons du Dauphiné... de quoi occuper les petits mais aussi les grands les jours de pluie ou de grand soleil !

Direction maintenant 2022 et comme le dirait Cristina Córdoba : la nouvelle collection sera

MA-GNI-FI-QUE et nous vous attendons impatiemment pour vous la faire découvrir !



La nature au cœur des débat des Grottes

Labellisées Espace Naturel Sensible (ENS) depuis 2009, les Grottes de La Balme sont pleinement engagées dans la sensibilisation des publics autour des problématiques et enjeux de protection de la biodiversité. Aux côtés du Département de l'Isère, cofinanceur, la commune assume la mise en place et le suivi d'un plan de gestion ambitieux. En 2021, plusieurs études et suivis d'études ont à nouveau été lancées dont :

- Le suivi photographique des pelouses sèches par drone
- La cartographie des pelouses sèches et leur suivi phytosociologique
- Le suivi des chauves-souris



Par ailleurs, l'entretien du sentier ENS s'est réparti en 2 phases : printemps et automne et une action exceptionnelle de sécurisation du dernier tronçon du sentier (bornes 7-8) a été réalisée. Concernant la recherche de la source de l'eau des Grottes, sachez que le travail se poursuit aux côtés de la société Karst-3E et des plongeurs de l'antenne du Rhône de la Fédération Française de Spéléologie. **Nous attaquerons la phase 3 du projet : le bouquet final !**

Enfin, afin de partager notre belle richesse environnementale avec le grand public, les Grottes ont organisé une nouvelle édition de la Nuit Internationale de la Chauve-Souris, le 26 août 2021. Les animateurs touristiques des Grottes ont ainsi animé plusieurs temps forts : stands d'infos, ateliers pour les enfants autour de la fabrication d'un mobile chauve-souris, causeries contées, visites thématiques du sentier ENS, un Bat-Quizz au cœur des Grottes (moment festif et plein d'humour) et une observation des chauves-souris.

Au-delà de l'objectif de sensibilisation, cet événement gratuit et ouvert à tous permet, depuis 2019, d'également promouvoir les acteurs locaux engagés avec nous tels que : Association Lo Parvi, le Département de l'Isère et ses animateurs nature, les étudiants de l'Université Lyon 1...

LA BALME AU TRÉSOR, quésaco ?

Il s'agit de l'animation « chasse au trésor » organisée pendant les vacances d'hiver et d'été par les Grottes à destination des familles. Chaque année depuis 2013, l'équipe des Grottes se mobilise et imagine une nouvelle thématique de jeu avec beaucoup de créativité ! Et c'est parti ! Munis d'un livret de jeux, les visiteurs partent à la recherche d'un trésor caché sur le site touristique. En 2021 : ils ont recherché l'horloge magique, volée par l'organisation secrète Chronos, des inventrices Suzanne et Lia de Balminci.

Sur le parcours de visite, petits et grands croisent des personnages (plus ou moins fréquentables) incarnés par les animateurs touristiques des Grottes. Certains d'entre eux se découvrant des talents insoupçonnés de comédiens ! Jeux, énigmes et dose de bonne

humeur accompagnent les visiteurs tout au long de leur déambulation souterraine.

L'édition 2021 (4 dates proposées) a rencontré un franc succès et attiré 2 965 curieux. Un très beau résultat qui positionne 2021 comme la 2^{ème} meilleure édition en termes de fréquentation derrière celle de 2019 (3 288 visiteurs). **Rendez-vous en 2022 pour découvrir la prochaine thématique de LA BALME AU TRÉSOR !**





Vie d'entreprise

Parce que les Grottes de La Balme portent un grand intérêt aux challenges, l'équipe a décidé de relever le défi lancé par Thomas Mondon, Directeur Marketing du Parc Walibi Rhône-Alpes : « Diag Me l'm un Ouf ».

En soutien à l'ARSLA, association qui lutte contre la sclérose latérale amyotrophique, plus communément appelée maladie de Charcot, Thomas s'est lancé le défi de terminer la course de trail de 160 kms et 9 400 mètres de dénivelés positifs de l'Île de la Réunion surnommée : la Diagonale des Fous !

Afin de mobiliser le public et récolter des fonds, il a parallèlement lancé à sa communauté un défi très simple : tracer l'itinéraire de la « Diag' des Fous » sur son visage, se prendre en photo et la partager sur les réseaux sociaux.

L'équipe des Grottes s'est ainsi prêtée au jeu devant l'objectif de Eddie, notre chargé de promotion/communication, Chaque visage s'est ainsi matérialisé en une diagonale à base d'argile... provenant des Grottes évidemment ! Et c'est donc boueuse mais heureuse que l'équipe des grottes a relevé ce challenge !

Thomas a terminé 799ème sur 2 419 coureurs engagés et a eu besoin de 46h50 pour arriver au bout des 160 kms. Une prouesse physique et mentale lorsque l'on sait que 30 % des participants abandonnent !

Au final, il a récolté plus de 20 000 € pour l'ARSLA grâce à ce challenge et l'équipe des Grottes est fière d'avoir contribué à cette noble action.





Le mot du président **Jean-Yves Brenier**



Les Balcons du Dauphiné : proximité et réactivité !

Crèches, centres de loisirs, eau et assainissement, ordures ménagères, culture, habitat, insertion, accès à la santé... vous le savez, les Balcons du Dauphiné agissent dans votre quotidien, à votre service. Cette capacité d'action, c'est bien la conjugaison des forces des 47 communes et des 78 000 habitants qui composent le territoire et qui font les Balcons du Dauphiné. La communauté de communes a su démontrer sa capacité à agir concrètement et rapidement face aux événements actuels avec la vaccination et la mise en place de l'opération « Au cœur des Balcons ».

Cette 1^{ère} année de mandat a été une période de travail intense pour les services et pour les élus, afin de se structurer, de rendre plus performantes et efficaces les actions communautaires. La voie est tracée, même s'il reste beaucoup à faire. Conscients de sa spécificité géographique, les élus du territoire ont choisi de se doter de la compétence mobilité à l'échelle intercommunale. Le projet « du » territoire, qui sera présenté en juillet 2022, sera travaillé comme fil conducteur de l'action publique. Devenir acteur de son futur et ne pas le subir ! Je vous souhaite une très belle année 2022, pleine de réalisations pour vous et vos proches.

Vaccination

Retour sur quelques actions phares de l'année

Annie Pourtier, vice-présidente en charge de la culture, de la gestion des équipements sportifs et de l'avenir médical



Dès janvier 2021, la communauté de communes a souhaité accompagner la vaccination anti-Covid. La maison de santé pluridisciplinaire de Montalieu-Vercieu s'est rapidement positionnée comme centre de vaccination. Des centres de vaccination permanents ont ensuite été mis en place dès le printemps et pendant plusieurs mois à l'espace Ninon-Vallin à Montalieu-Vercieu et à l'Espace Pontois à Pont-de-Chéry, à l'initiative des communautés professionnelles territoriales de santé (CTPS) des Balcons du Dauphiné et de Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné en lien avec les communes. Un travail collectif avec les CCAS des communes a permis d'organiser la vaccination pour les personnes les plus fragiles.

AU DES BALCONS

Frédérique Luzet, vice-présidente en charge de la politique touristique, Jérôme Grausi, vice-président en charge du développement économique, de l'économie de proximité, de l'emploi et de l'insertion

L'opération : « Au coeur des Balcons » s'est terminée fin décembre 2021. 8 333 chéquiers d'une valeur de 30 € ont été distribués aux habitants et aux salariés travaillant sur le territoire. Ils ont été utilisés auprès de plus de 150 commerçants, restaurateurs, producteurs, prestataires de loisirs du territoire sans condition d'achat.

PCAET

PILOTAGE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Frédéric Gehin, vice-président en charge de l'environnement et de la transition écologique

Réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné sera arrêté au conseil communautaire de décembre 2021. C'est le fruit d'un long travail qui a débuté en 2018 et qui a mobilisé un grand nombre d'acteurs du territoire. Plusieurs enjeux dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, avec trois enjeux principaux :

- Atténuer les changements climatiques,
- Développer les énergies renouvelables,
- Maîtriser la consommation d'énergie.

Nouveau SIÈGE COMMUNAUTAIRE

Depuis le 20 septembre 2021, les services administratifs de la communauté de communes ont déménagé 100 allée des Charmilles à Arandon-Passins dans le nouveau siège communautaire.



Diagnostic socio-démographique

Lancé début 2021, ce diagnostic va permettre d'identifier les priorités partagées pour le territoire des Balcons du Dauphiné en matière de services à la population notamment les orientations définies alimentant le nouveau cadre de contractualisation avec la CAF : la convention territoriale globale. Reposant sur une étude qualitative, quantitative et la mise en place d'un observatoire, un large panel de la population a été associé à travers 8 ateliers organisés avec de nombreux partenaires sur les thématiques suivantes :

- Mobilités, déplacements et infrastructures
- Culture et lien social
- Dématérialisation et information
- Articulation public privé
- Fragilités et autonomie
- Gouvernance
- Soins et sécurité sociale

En route vers 2022

La gestion des déchets

À partir du 1er janvier 2022, le SICTOM reprend la gestion des déchets sur l'intégralité des communes des Balcons du Dauphiné à la place du SMND. www.sictom-morestel.com

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Dans une démarche de simplification de service public, à partir du 1^{er} janvier 2022, chaque usager pourra déposer ses demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclaration préalable, certificats d'urbanisme...) en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais. Toutes les communes seront en mesure de recevoir ces demandes sous forme électronique. Renseignez-vous auprès de votre commune !

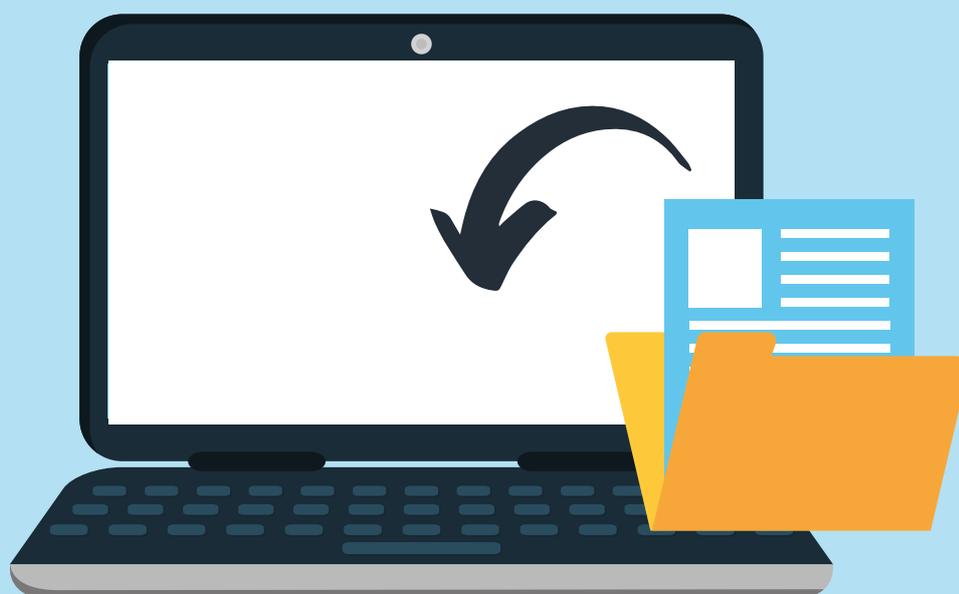
Le projet de territoire

Véritable marqueur, le projet de territoire définira les grandes orientations stratégiques et politiques à l'horizon 2030. Une première version sera présentée en conseil communautaire de juillet 2022. C'est un projet vivant constituant un socle qui sera enrichi tout au long des prochaines années avec l'évaluation des politiques publiques.

À partir du 1er janvier 2022

JE DÉPOSE MES DEMANDES
D'AUTORISATION D'URBANISME

**EN LIGNE
GRATUITEMENT**



À partir du 1er janvier 2022, la commune
reçoit mes demandes d'autorisation
d'urbanisme en ligne.

Déposez les demandes sur le site internet de la commune ou
n'hésitez pas à vous connecter directement sur <https://sve.sirap.fr>

La saisine par voie électronique, une possibilité pour les usagers de saisir l'administration publique de manière simple et directe

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera également aux demandes d'autorisation d'urbanisme, avec l'obligation pour toutes les communes d'être en capacité de recevoir les permis de construire sous forme dématérialisée.

Quels sont les bénéfices du service en ligne ?

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.

Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des guichets : en déposant vos demandes

de permis de construire en ligne.

Faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps ! Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée.

La chaîne d'instruction sera optimisée, pour plus de fluidité dans le traitement de votre demande et plus de réactivité.

Dès aujourd'hui...

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ?

Sur service-public.fr, AD'AU, pour Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme, permet de constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière simple et

rapide, tout en étant guidé à chaque étape. Sur AD'AU, laissez-vous guider !

La saisie de quelques informations ciblées vous permettra d'éditer le bon formulaire CERFA, automatiquement pré-rempli, et accompagné de la liste des pièces justificatives à fournir. Un service simple qui réduit les risques de rejet des dossiers !

Et toujours...

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de la procédure.

N'hésitez pas à les solliciter dès la construction de votre dossier !



Paroisse catholique **Saint Pierre du Pays des Couleurs**

**La Mission, 211 Rue auguste Ravier
38510 MORESTEL**

WWW.PAROISSESAINTPIERREDUPAYSDESCOULEURS.COM

☎ **04 74 80 08 52**

✉ **accueil@stpierrepayscouleurs-paroisse38.fr**



Curé de la paroisse :

Père Jean-Marc Goupil

Messes :

À Morestel, tous les dimanches à 8h45. Pour les autres lieux consulter le planning affiché dans les églises, dans la feuille mensuelle ou sur le site de la paroisse.

Pour tous renseignements, RDV avec le curé, ou toute demande pour un baptême, mariage... S'adresser aux permanences. Le Père Jean Marc Goupil, curé de la paroisse peut vous recevoir sur RDV.

Sur RDV vous pouvez aussi rencontrer Isabelle Vuillemin, Laïque missionnée pour la paroisse (LEME), rencontrer un laïc responsable d'un service (mariage, baptême...).

Pour nous joindre ou prendre RDV :

permanence téléphonique et accueil le matin, du mardi au vendredi, de 9h00 à 12h00.

Pour un dossier mariage : appeler de préférence le jeudi et pour un dossier baptême: appeler les jours de permanences.

Retrouvez sur le site de la paroisse tous les renseignements pour nos différentes activités : éveil à la foi, catéchisme, aumônerie pour les jeunes collégiens et lycéens, etc...

Permanences sur le territoire



ASSISTANCE SOCIALE (MAISON DU HAUT RHÔNE DAUPHINOIS)

04 74 18 65 60

PERMANENCE DE LA DÉPUTÉE

M^{me} Cendra MOTIN

29 Rue François Perrin
38510 Morestel

laurence.legodec@clb-an.fr

04 74 80 99 35

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le samedi uniquement sur rendez-vous de 9h à 12h. Plus de permanence le mercredi.

SERVICE AUTONOMIE (MAISON DU HAUT RHÔNE DAUPHINOIS)

Personnes Agées et Handicapées

04 74 18 65 70

MISSION LOCALE

Antenne de Crémieu.

Ouverture tous les jours

sauf jeudi après-midi

(8h30-12h30/13h30-17h).

Possibilité de rendez-vous

téléphonique ou en visio.

Permanence : Mardi matin sur

Chavanoz, Jeudi matin à Pôle

Emploi Tignieu.

04 74 27 36 10

CPAM (SÉCURITÉ SOCIALE)

Agent itinérant : sur RV au 3646 ou se connecter sur son compte Ameli (www.ameli.fr)

URBANISME ARCHITECTE CONSEIL

Permanence à Montalieu

Pour prendre rendez-vous :

04 74 80 23 30

FRANCE SERVICES

MONTALIEU

Place de l'église St Louis
au 1^{er} étage. 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis
du mois en après-midi.
Uniquement sur rendez-vous.

MORESTEL

84 place du 8 mai 1945 -
(place de l'école primaire).

Lundi : 8h30 à 12h15

Mardi, mercredi : 8h30 à 12 et de
13h30 à 17h

Jeudi : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

Vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à
17h.

Contact France Services

04 74 80 39 33

Responsable service :

[christine.nemoz@](mailto:christine.nemoz@balconsdudauphine.fr)

balconsdudauphine.fr

SECOURS CATHOLIQUE - MONTALIEU

17 rue Jouvenet (jeudi 14h-16h30

inscriptions préalables)

07 85 53 78 20

Boutique solidaire

100 Grande Rue -

Accueil et écoute

lundi et samedi de 9 h à 12 h

et le mercredi de 14 h à 17 h

ADMR MONTALIEU-VERCIEU

2 place de l'église St Louis

04 74 90 07 35

Lundi, mardi, jeudi : 8h00 - 16h00

Mercredi, vendredi : 8h00 - 12h00

ESPACE SOCIO-CULTUREL PAYS DE LA PIERRE (ex MJC)

16 B Route de Vassieu 38390

Montalieu-Vercieu. 04 74 88 66 28

PERMANENCES DÉLOCALISÉES

CENTRE MÉDICO SOCIAL DE MORESTEL

Enfance et Famille

04 74 80 04 31

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES MORESTEL

Visio accueil au Relais Services
Publics de Morestel.

Le lundi 8h30 - 12h15

et le vendredi 13h30 - 16h30

3230 pour prendre rendez-vous

ASSISTANTE SOCIALE CARSAT (RETRAITE CRAM)

Point d'accueil de Bourgoin Jallieu
sur rendez-vous.

3960

CONCILIATEURS DE JUSTICE :

Permanences assurées

alternativement par :

Brigitte Karyta, Alain Rajon

(Crémieu) Jacques Voutat

(Morestel).

Mairie de Crémieu

Le 2^{ème} et le 4^{ème} mercredi matin de
chaque mois.

Prise de RDV via l'Accueil en Mairie
de Crémieu :

04 74 90 70 92

Mairie de Morestel

Le 1^{er} mercredi et le 3^{ème} mardi
après-midi du mois.

Prise de RDV via l'Accueil en Mairie
de Morestel :

04 74 80 09 77

AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR :

www.balconsdudauphine.fr



L'annuaire de La Balme

COMMERÇANTS

Café des Grottes – Bar – Tabac – Loto :
M. et M^{me} Vivier 04 74 90 18 69

PRODUCTEURS

Asperges
M. Laurent Dumas
04 74 90 11 01 - 06 89 09 82 69

Le Pote Âgé
06 20 09 15 71

L'Echopp' de Travers
M. Corentin Chapit
06 19 63 58 36

COMMERCES

Le Marché Balmolan
M^{me} Céline Mollon
06 62 60 65 67

Le Tour du monde en épices
Jean 09 84 09 91 47

GARAGISTES

R.G Auto
M. Richard Genot
04 74 27 75 06

Garage Md Auto
M. Driss Baghdadi
07 89 45 45 60

ELECTRICIEN

M. Wilfried Trabal
06 82 94 01 18 – 04 74 90 14 69

RECHERCHE

BioMérieux
04 74 95 25 00

MÉDICAL

Cabinet Infirmier libéral
M. Laurent Labruyère - 04 74 90 62 36

COIFFEUSES

Cocoon Place
M^{me} Pauline Capuano - 06 59 83 53 16

Bellezza Coiffure - **06 66 94 65 68**
 Maryse Coiffure - **04 74 96 47 59**

BIEN-ÊTRE

Énergie Zen – Reiki
M^{me} Virginie Bernet - 06 37 75 63 25

Magnétiseuse
M^{me} Amanda Valles - 07 82 76 56 64

ARTISANS D'ART

Parsec Gravure
M. Jacques Bresse - 04 72 27 09 49

Hélène Things I Do
M^{me} Hélène Lorioux
 (personnalisation d'objets)
www.helenethingsido.com

Pik & Steph
 Broderie et personnalisation
M^{me} Stéphanie Réveillon
06 32 22 10 94

HÉBERGEMENTS

Camping « Domaine Beauséjour »
04 74 90 67 47

Gîte de France « Le Clos Dauphin »
06 63 36 49 47

Résidence « Clémentine »
04 74 90 48 18

PLOMBIERS

Entreprise R2GC (plomberie, chauffage
 et climatisation)
M. Vincent Ibanez - 06 19 15 11 44
M. Djamel Slimani - 04 74 90 19 16

CARRELEUR

M. Daniel Canes - 06 88 10 39 30

MENUISERIE PVC

Bouvet SA - **04 74 90 66 20**

TNM SAS - **04 74 90 60 41**

DÉCORATION ET RÉNOVATION

Code couleurs
M. Thomas Parisse - 06 31 61 31 48

ATELIER DE MÉCANIQUE

Sté Atelier Mécanique Isère (SAMI)
04 74 90 67 54

PEINTRE

Couleurs Habitat
M. Pereira Do Adro Nicolas
06 03 25 99 37

TRANSPORT

TranspActions
M. Yves Gallay - 09 81 91 81 68

Taxi de La Mure
M. Patrice GLAD
 01150 ST Sorlin en Bugey
06 26 52 28 90 – 04 74 35 97 06

TERRASSEMENT & VRD

A.J.TP
M. Alexandre Jacob - 06 31 81 14 46
 www.aj-tp.fr

GRAPHISME/PUB

Tracy Graphiste
M^{me} Tracy Jacob - 06 69 93 77 98
 www.tracy-graphiste.fr

ERDF VOS NUMÉROS UTILES

Besoin d'un raccordement ou d'un
 branchement provisoire ?

Particuliers **09 69 32 18 55**
 Professionnels **09 69 32 18 56**
 Entreprises **09 69 32 18 99**
 Producteurs **09 69 32 18 00**
 Professionnels de l'immobilier
 et de la construction **09 69 32 18 77**

Besoin d'être dépanné ?
09 726 750 38

Besoin de faire une déclaration de
 travaux ou une DICT ?
01 81 62 47 01

Besoin de choisir un fournisseur
 d'électricité ?
0801 112 212

Permanence régie des eaux :
04 74 83 83 01
06 76 70 15 40
06 76 70 15 39



